

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

34° : ALGER

33° : TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 3 Octobre 2013 - 28 Dhou al-qida 1434 - N° 393 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

SELLAL À PARTIR DE TÉBESSA
«L'Algérie œuvre pour la stabilité de la Tunisie sans interférer dans ses affaires internes»

Page 4

A N P

Conférence sur l'Etat algérien à travers l'Histoire

Page 6

PARLEMENT

Le Conseil de la Nation plaide la cause des avocats

Page 7

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE DE TRAVAIL A TÉBESSA

De nouveaux horizons pour Tébessa

Boualem Branki

Le développement local n'attend pas. Il a besoin d'être entretenu en permanence par l'injection de projets socio-économiques structurants nouveaux. C'est en quelque sorte la grande signification de la poursuite des visites de travail sur le terrain du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Hier, il a effectué une visite de travail à Tébessa, à la tête de ministres de son cabinet, très importante autant pour les populations locales que pour les responsables locaux, destinataires de projets stratégiques à réaliser dans le cadre du programme du Président Bouteflika.

Page 3



COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Raffarin optimiste



Page 4

HABITAT

NOUVEAU PROGRAMME AADL
20 millions de tentatives d'accès au site de l'AADL enregistrées

Page 4

JUSTICE

LES CLARIFICATIONS DE LOUH
«Les affaires de corruption relèvent des instances judiciaires et non du ministère de la Justice»

Page 7

SCIENCE et VIE

HÉPATITES

Comment les prévenir ?

Pages 12-13

SANTÉ

Vers des assises nationales de la santé pour un diagnostic du secteur

Page 10

FOOTBALL

Match avancé de la 7e journée de Ligue 1, demain à Bologhine

USMA-CSC

Véritable test pour les Rouge et Noir

Samedi à Sétif :

ESS-MCA

Du foot plein les yeux

Pages 21-22

SOCIÉTÉ

CYBERCRIMINALITÉ

383 affaires traitées par la DGSN le premier semestre 2013

Page 7

**MÉTÉO****Régions Nord : 34° à Alger**

- Localement brumeux en début de matinée, puis temps chaud et ensoleillé notamment vers le Centre et l'Est avec formations de foyers orageux sur les Hauts-Plateaux et les Aurès à partir de l'après-midi.

Les vents seront variables modérés (30/40 km/h) près des côtes et faibles vers l'intérieur.

La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 33° à Tamanrasset

- Temps généralement ensoleillé excepté quelques formations nuageuses de l'extrême sud vers le Hoggar/Tassili durant l'après-midi.

Les vents seront variables, faibles à modérés.

| | | | | |
|--------------------|------------|------------|------------|------------|
| Alger | max | 34° | min | 21° |
| Oran | max | 31° | min | 19° |
| Annaba | max | 32° | min | 22° |
| Béjaïa | max | 42° | min | 24° |
| Tamanrasset | max | 33° | min | 18° |

MÉDÉA 1200

**secouristes
bénévoles formés
depuis 2010**

Plus de 1200 secouristes bénévoles ont été formés dans la wilaya de Médéa à la faveur de l'opération «un secouriste pour chaque famille», depuis son lancement en 2010, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la Protection civile. Ces secouristes bénévoles, issus de différentes catégories professionnelles, ont suivi, dans le cadre de cette opération, initiée par la direction générale de la Protection civile, un cycle de formation accélérée d'une durée de 21 jours au niveau des unités d'intervention locales, a indiqué la même source.

El-Oued

15 nouveaux bus pour renforcer l'entreprise de transport urbain

L'entreprise nationale de transport urbain et suburbain (ETU) d'El-Oued va renforcer prochainement sa flotte par une acquisition de 15 nouveaux bus de 100 places chacun, a-t-on appris hier des responsables de cette entreprise.

Cette nouvelle acquisition va permettre de porter le parc roulant de l'entreprise à 30 autobus de transport de voyageurs, et d'ouvrir sept nouvelles lignes qui viendront s'ajouter aux trois existantes, a indiqué le directeur de l'entreprise, M. Saci Hegui.

LAGHOUAT
424 logements publics locatifs en réalisation à Sidi-Makhlouf

Une tranche de 424 logements de type public locatif (LPL) est en cours de réalisation dans la daïra de Sidi-Makhlouf (wilaya de Laghouat), a-t-on appris hier auprès des responsables de cette collectivité locale.

Ce quota est réparti entre le chef-lieu de daïra avec (364 unités) et la commune d'El-Assafia (60), ce qui permettra de répondre à la demande sur ce type de logements, selon la même source.

**No comment**

AÏN TEMOUCHENT

4.300 nouveaux accès ADSL



La wilaya d'Aïn Temouchent vient de bénéficier de 4.352 nouveaux accès d'Internet à haut débit (ADSL), a-t-on appris hier auprès du directeur opérationnel des télécommunications.

Cet apport, inscrit dans le cadre de la modernisation des équipements de télécommunication, concerne huit communes sur les 28 que compte la wilaya.

Le projet a été concrétisé grâce à l'installation et la mise en service de huit équipements de la technologie dite «nœud multiservice d'accès Internet à haut débit ou MSAN», a précisé M. Mehtougui Noureddine, ajoutant que ces accès concernent uniquement Internet.

Deux autres équipements MSAN ont été également mis en service pour l'Internet et le téléphone fixe, offrant 750 autres nouveaux accès pour les localités d'Aïn Larbâa et Beni Ghénam.

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2013

Raouraoua présidera la cérémonie du tirage au sort le 9 octobre

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua présidera la cérémonie du tirage au sort de la Coupe du Monde des clubs 2013 prévue le 9 octobre au Maroc, a indiqué l'Union arabe de football (UAF). Membre du comité exécutif de la FIFA et président du comité d'organisation de la Coupe du Monde des clubs de la FIFA, Raouraoua sera accompagné lors de cette cérémonie de l'Egyptien Mustapha Fahmi, responsable des compétitions au niveau de la FIFA et du secrétaire général de l'instance internationale Jérôme Valcke.

**TAJ**

Réunion du BP samedi 5 octobre



Amar Ghoul, président de TAJ réunit le BP du parti pour rappeler les positions de TAJ après le Conseil des ministres de dimanche dernier

- informera sur l'alliance à l'APN des groupes FLN-TAJ- Indépendants

- préparera la rencontre des élus locaux et nationaux.

Le Rassemblement Espoir de l'Algérie-TAJ a contribué efficacement à l'information de l'opinion durant de longs mois.

CONSTANTINE

400 LPL prochainement mis en chantier à Zighoud Youcef

Un nouveau quota de 400 logements publics locatifs (LPL), sera prochainement mis en chantier dans la commune de Zighoud Youcef (Nord de Constantine), a-t-on appris hier du président de l'Assemblée populaire communale (APC). Ces logements inscrits au titre de l'exercice 2013, seront réalisés selon des normes en vigueur surtout concernant l'aménagement externe, a précisé M. Bachir Hidoussi.

Ce nouveau quota s'ajoute à un ancien programme de 830 unités de même type, en cours d'exécution, avec un taux d'avancement jugé «satisfaisant», souligne le même responsable qui a fait savoir que 330 logements de cet ensemble en voie d'achèvement, seront attribués à leurs bénéficiaires, début 2014.

SANTÉ

24 praticiens spécialistes pour Naâma

Vingt-quatre praticiens spécialistes sont venus renforcer, cette année, l'encadrement médical dans la wilaya de Naâma et y combler le déficit accusé dans certaines spécialités, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSRH).

Ce renfort du staff médical, en cours d'installation et devant permettre une meilleure prise en charge des malades dans la région, concerne les spécialités de l'orthopédie, la gynécologie, l'urologie, la cancérologie, la cardiologie, la médecine interne, la chirurgie générale et la réanimation, ont précisé les responsables du secteur.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA



**LE PREMIER MINISTRE
EN VISITE DE TRAVAIL
A THEVEST**

Boualem Branki

Le développement local n'attend pas. Il a besoin d'être entretenu en permanence par l'injection de projets socio-économiques structurants nouveaux. C'est en quelque sorte la grande signification de la poursuite des visites de travail sur le terrain du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Hier, il a effectué à Tébessa une visite de travail, à la tête de ministres de son cabinet, très importante autant pour les populations locales que pour les responsables locaux, destinataires de projets stratégiques à réaliser dans le cadre du programme du président Bouteflika. Une visite qui a également des contours diplomatiques et sécuritaires, la wilaya de Tébessa étant une région frontalière avec la Tunisie, où un groupe terroriste menace la sécurité de ce pays en effectuant des actions armées à partir du djebel Chaâmbi susceptibles de toucher les zones algériennes frontalières. N'empêche, hier à Tébessa, le Premier ministre a délivré un message fort à la société civile : l'état est là et sera en permanence aux côtés des populations locales, veillant à répondre à la demande sociale et résoudre les multiples problèmes quotidiens liés aux services publics, au logement, le transport, la santé ou l'éducation. Presque tous les secteurs d'activité étaient concernés par cette visite, dont l'habitat. M. Sellal a également pris connaissance des plans de développement urbain de la ville de Tébessa, ainsi que le développement des infrastructures de transport, dont la nouvelle aérogare. L'intérêt du gouvernement pour le développement des régions frontalières est tout aussi important que les efforts déployés jusqu'ici pour donner un sens au développement économique et social des wilayas du Sud, dont un énorme effort financier a été décidé pour répondre à la demande sociale locale, même si des problèmes subsistent encore, comme celui de

De nouveaux horizons pour Tébessa

l'emploi. Et puis les spécificités du développement local dans la wilaya de Tébessa, ne sont pas uniques mais peuvent être appréhendées sous le prisme d'une urgence de mettre en place les fondamentaux d'une croissance économique locale tirée d'abord par le secteur agricole, ensuite par les services, dont le commerce. Sur un autre registre, le Premier ministre sait que les attentes locales sont importantes, tant en matière d'habitat, de transports, dans l'enseignement supérieur, la santé ou l'éducation et les travaux publics et l'AEP. Des secteurs que le programme du Président Bouteflika a pris en charge financièrement en dotant les projets de ces secteurs d'enveloppes budgétaires conséquentes. Il ne reste, tel est le message de ces visites de travail de M. Sellal à l'intérieur du pays, qu'à concrétiser ces projets en les livrant dans les temps, avec la qualité des ouvrages en prime.

RENCONTRE AVEC LES ÉTUDIANTS La ressource humaine, «meilleur» investissement pour l'économie nationale

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a affirmé mercredi à Tébessa que l'investissement dans la ressource humaine était le «plus rentable» pour l'économie algérienne en cette conjoncture. M. Sellal qui s'exprimait devant un parterre d'étudiants après avoir inauguré 2 000 places pédagogiques à l'Université de Tébessa, a considéré que le «meilleur» investissement économique de l'Algérie devait cibler la ressource humaine qui «doit être réhabilitée dans le processus de développement national». M. Sellal, qui a rappelé que le taux de chômage parmi

les promus de l'université était proche de 25 à 26 %, a indiqué que l'économie nationale «n'a pas encore atteint le stade de développement lui permettant d'employer toutes les compétences universitaires». Justifiant cette situation, le Premier ministre a expliqué que l'économie nationale reposait encore essentiellement sur le secteur des hydrocarbures et manquait de diversité.

«L'Algérie, qui recèle un important potentiel humain et financier, ne saurait compter indéfiniment sur les seuls revenus des hydrocarbures», a-t-il insisté. «Il y va de son indé-

pendance», a-t-il encore mis en garde. Pour M. Sellal, l'économie publique doit s'ouvrir davantage à l'investissement privé. «Il n'y a pas de distinction entre les secteurs public et privé. Ce sont deux partenaires au développement national», a-t-il martelé, ajoutant qu'à l'ère de la mondialisation d'Algérie nous saurait se complaire dans son autorice.

Elle doit diversifier sa production et en améliorer la qualité». Il a rappelé que le président de la République avait mis l'accent, lors du dernier Conseil des ministres, sur l'importance du développement

La prochaine Tripartite (Gouvernement-syndicat-patronat) doit aboutir à une charte autour des grandes orientations de l'économie nationale, a affirmé mercredi à Tébessa le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

«Une Tripartite est prévue pour la fin de la semaine prochaine. Elle sera consacrée à l'examen des voies et moyens à même de consacrer le développement économique et de consolider les investissements en Algérie», a indiqué le Premier ministre lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile. «Nous ambitionnons d'aboutir à une charte, quelles que soient les circonstances», a-t-il ajouté.

«Il est impératif pour nous d'agir avec cohérence», a estimé M. Sellal rappelant qu'il n'existe pas de différence entre les secteurs public et privé. «Le plus important, a-t-il dit, est d'aboutir à cette charte en toute objectivité pour consacrer un développement qui profitera à l'Algérie».

Écouter, comprendre, construire

Said Abjaoui

Développement local ? Développement national ? Le Président, on s'en souvient, a fait le lien entre ces deux concepts en affirmant que le développement national est la somme des développements locaux. Cette équation est ainsi posée à travers son appel aux collectivités locales afin que celles-ci s'impliquent dans les projets d'envergure nationale, décidés par les pouvoirs publics nationaux, et qui sont situés en partie ou en totalité, dans les wilayas ou communes.

Peut-on dire que pour le moment il y a une sorte de cloisonnement entre autorités centrales et autorités locales, plus particulièrement les autorités élues, quant au suivi et l'intérêt porté à certains des projets nationaux qui ont des implantations locales ? L'autoroute, par exemple, ne peut véhiculer que du développement local et national, chaque projet étant au service à la fois du local et du national. Mais, il y a des autorités locales, élues et administratives qui prétendent que les autoroutes privent leurs commerçants de clientèle. Les chemins de fer également furent accusés des mêmes maux.

Plus tard, il s'est avéré qu'en réalité, ces appréhensions n'étaient pas justifiées. Depuis bien longtemps, les projets d'intérêt national décidés au niveau politique étaient soumis uniquement à la surveillance et au contrôle des autorités centrales, plus particulièrement par les membres du gouvernement. C'était comme si les élus locaux ne devaient suivre que les projets mis en œuvre par eux-mêmes. Le fait que la TV retransmettait uniquement les visites ministérielles avait contribué à séparer les projets de suivi gouvernemental de projets de suivi local. Si les walis, en tant que représentants du gouvernement et à vocation interministérielle prennent l'initiative de se charger du suivi des travaux des tronçons qui traversent leurs wilayas, il n'en est pas de même pour ce qui concerne les autorités élues, plus particulièrement celles communales dont le tracé se trouve sur le territoire de leurs communes. La proximité de celle-ci, l'autoroute ne peut qu'être un atout, et pas du tout une malédiction. Les aspirations cotoient les espérances.

À l'issue de la dernière élection présidentielle, pour tous les observateurs et plus particulièrement les populations, il n'avait pas été question de se demander quel pourrait bien être le futur économique et social du pays. La question bien évidemment n'est pas si n'est plus à poser car les populations ont choisi le programme qui leur a fourni une lecture démocratique de l'avenir porteur d'espérances en matière d'économie et bien sûr des implications de cette dernière sur le social.

Maintenant qu'il n'apparaît plus que s'élèvent des interrogations basées sur les inquiétudes pour ce qui concerne l'évaluation de la situation de sécurité et du devenir sécuritaire du pays, il est normal que les attentions soient portées sur le devenir économique du pays et que ce dernier occupe la place centrale des débats et des préoccupations. Quel sera, donc, un tel futur dans la perception des populations qui lient leur devenir à leur propre situation socio-économique ? Si on peut se poser de telles questions, ce n'est pas tant pour exprimer une inquiétude, mais c'est davantage pour que des garanties soient données sur la parfaite exécution du plan d'action dont la charge est dévolue au gouvernement. Il est vrai qu'au titre de garantie, le Président lui-même s'en occupe dans la mesure où il avait à chaque fois instruit le gouvernement à l'effet de mettre en place les instruments de contrôle de l'avancement de la mise en œuvre du plan d'action, également dans la mesure où, périodiquement, il évalue le bilan de chaque secteur en recevant le ministre qui en est en charge. Les populations tirent espoir de la lecture qu'elles font du plan d'action du gouvernement et se donnent confiance pour ce qui sera fait à l'horizon projeté car elles ont la conviction que le Président développe une vision de long terme. La conviction populaire est grande selon laquelle les pouvoirs publics interrogent souvent l'avenir pour une consolidation plus affirmée et plus adaptée des balises pour n'avoir pas à procéder par des tâtonnements et à se heurter à des variables inconnues et donc non maîtrisées. Ce n'est pas sans espérances qu'est approchée toute tentation de produire une lecture de l'évolution de la situation de politique et de sécurité qui aura cours dans le futur.

**La prochaine
Tripartite doit
aboutir à une charte
autour des grandes
orientations de
l'économie nationale**

INDUSTRIE

Création d'une coordination des associations patronales du bâtiment et travaux publics

Une coordination patronale nationale regroupant une dizaine d'associations et d'unions professionnelles des secteurs du BTPH et a été créée mardi pour répondre aux besoins et aux problèmes des entreprises du secteur.

«Les entreprises du BTPH continuent, malgré les mesures prises par les pouvoirs publics, de rencontrer des contraintes multiples qui entravent la réalisation des projets dans les délais impartis, d'où la nécessité d'une telle organisation», a indiqué Mouloud Kheloufi, président de cette nouvelle coordination lors de la cérémonie d'installation.

Cette coordination, composée de plusieurs associations patronales, devrait présenter au gouvernement lors de la prochaine tripartite prévue le 10 octobre une quarantaine de propositions devant prendre en charge et régler les problèmes et les contraintes communes de ce secteur, a annoncé M. Kheloufi, également président de l'AGEA.

Les propositions de cette coordination s'articulent notamment autour de la promotion du secteur du BTPH, la réalisation des projets et la



passation des marchés, le partenariat entre les entreprises locales et étrangères, la mise à niveau des entreprises et la promotion immobilière.

Le président de la coordination a ainsi souligné la nécessité d'aménager le code de l'investissement, de livrer dans les plus brefs délais les zones industrielles actuellement en cours de réalisation, ainsi que la création de nouvelles zones industrielles.

La création d'une banque d'investissements dédiée au BTPH, l'attribution des plans de charge aux PME algériennes, la facilitation de l'accès à l'information institutionnelle, la révision des critères de notation des

soumissionnaires et l'allégement des charges fiscales et parafiscales figurent par ailleurs parmi les propositions que cette coordination patronale compte soumettre aux travaux de la prochaine tripartite.

En outre, les professionnels du secteur plaident pour un plan de formation spécifique aux métiers du BTPH, en butte à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée de «sans précédent».

De son côté, Yahiaoui Amar, vice-président de la CGP (confédération générale du patronat) considère que la création d'une telle coordination est «intéressante» car elle permet de mieux cerner «les problèmes spécifiques au secteur que les autres organisations patronales ne connaissent pas».

La nouvelle coordination patronale regroupe plusieurs associations dont l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), la Confédération algérienne du patronat (CAP), l'organisation nationale du patronat et des entrepreneurs (ONPE), la Confédération générale du patronat (CGP) et l'Union nationale des entreprises du bâtiment (UNB) ainsi que des associations régionales.

EL HADJAR Sider et ArcelorMittal : un nouveau pacte d'actionnaire

Le groupe public Sider et son partenaire ArcelorMittal vont signer samedi prochain à Alger un nouveau pacte d'actionnaire, qui va accorder 51% du capital du complexe El Hadjar (Annaba) au groupe algérien, a annoncé hier dans un communiqué le ministère du Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement.

«La signature de ce pacte intervient en application de l'accord de partenariat conclu entre les deux parties qui a été validé par le Conseil des participations de l'Etat le 25 septembre dernier où Sider détiendra désormais 51% du capital», précise le communiqué.

La cérémonie de signature sera présidée par M. Amara Benyounès, ministre du développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement, précise le communiqué.

Le patron du numéro mondial de la sidérurgie Lakshmi Mittal, sera également présent à cette signature, selon une source de l'administration d'ArcelorMittal Algérie. Il devrait s'entretenir durant sa visite d'une journée en Algérie avec le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, et M. Amara Benyounès. Dimanche, ArcelorMittal avait annoncé, dans un communiqué, être parvenu à un accord avec Sider qui réduit son capital dans le complexe d'El Hadjar à 49%. Jusqu'ici, la filiale algérienne du n°1 mondial de la sidérurgie détenait 70% des actions qu'il avait rachetées en 2001. L'accord finalisé entre Sider et ArcelorMittal prévoit un plan d'investissement de 763 millions de dollars, destiné à développer le complexe d'El Hadjar et les deux mines de Ouenza et de Boukhadra, selon ArcelorMittal. Le plan de développement d'El Hadjar prévoit la modernisation de la filière fonte du complexe par la rénovation complète du haut-fourneau et des installations de préparation matière, acieries et laminoirs existants. Il comprend également la construction d'une nouvelle filière électrique (four électrique et coulée continue billettes) ainsi que le renforcement des capacités en aval avec l'implantation d'un nouveau laminoir de rond à béton et de fil machine d'une capacité de 1 million de tonnes.

APS

ALGÉRIE-TUNISIE L'Algérie œuvre pour la stabilité de la Tunisie sans interférer dans ses affaires internes

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a affirmé hier à Tébessa que l'Algérie œuvrera pour la stabilité de la Tunisie sans interférer dans ses affaires internes.

«La Tunisie est un pays frère pour lequel nous souhaitons du bien et pour la stabilité duquel nous œuvrons», a indiqué M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile, dans le cadre d'une visite d'inspection dans cette wilaya.

«L'Algérie n'interfère pas dans les affaires internes des pays voisins, partant du principe fondamental de sa politique extérieure», a-t-il ajouté.

«On nous a demandé conseil et nous avons répondu à cette demande pour faire se rapprocher nos frères tunisiens afin qu'ils puissent trouver des solutions aux problèmes que connaît leur pays», a fait savoir le Premier ministre.

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait reçu en septembre le président du mouvement tunisien Ennahda, Rached Ghannouchi et l'ancien Premier ministre tunisien Béji Caïd Essebsi.

ALGÉRIE - FRANCE Entre Alger et Paris, un «esprit de coopération se développe de manière positive»

L'ancien Premier ministre français Jean-Pierre Raffarin, envoyé spécial du président français pour les relations économiques franco-algéries a souligné hier à son arrivée à Alger qu'entre les deux pays «un esprit de coopération se développe de manière positive».

M. Raffarin, accueilli à son arrivée par le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement Amara Benyounès, a estimé dans une déclaration à la presse qu'«un esprit de coopération se développe de manière positive», entre l'Algérie et la France.

«Je pense que des avancées ont été enregistrées sur certains dossiers comme celui de Sanofi, et qui ont créé un climat d'investissement positif, qui va pousser d'autres entreprises à passer à d'autres projets», a-t-il dit.

Le laboratoire français va construire à Sidi Abdallah (ouest d'Alger), le plus important complexe de médicaments du groupe en Afrique et au Moyen-Orient avec un volume de 100 millions d'unités/an.

L'investissement annoncé par Sanofi est de 70 millions d'euros, rappelle-t-on.

Par ailleurs, M. Raffarin a indiqué que des projets de coopération et d'investissements communs seront discutés au cours de cette visite de travail, a-t-il précisé, affirmant qu'elle «s'inscrit dans un cycle ancien qui a été relancé depuis la visite du président François Hollande à Alger, et les échanges qui ont suivi et les structures mises en place depuis cette visite».

TEBBOUNE NOUVEAU PROGRAMME AADL Mille hectares identifiés pour l'assiette foncière à Alger

Environ mille hectares ont été identifiés à Alger pour l'assiette foncière relative à la réalisation du nouveau programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), a indiqué hier à Tébessa, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Teboune.

Dans une déclaration à la presse à partir de la wilaya de Tébessa, où il accompagne le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection, M. Teboune a évoqué également l'arrêt technique du site Internet de l'AADL, affirmant que cet arrêt «prendra le temps qu'il faudra et qui pourrait durer un, deux jours ou même deux mois».

Il a ajouté, dans le même sillage, que «20 millions de tentatives d'accès au site de l'AADL ont été enregistrées au deuxième jour du lancement des inscriptions au nouveau programme», précisant que «700.000 souscriptions ont été enregistrées à ce jour».

Le ministre a indiqué, également, que «le revenu est le premier critère nécessaire pour bénéficier d'un logement AADL dans le cadre du nouveau programme».

Par ailleurs, concernant la dégradation des sites AADL, il a expliqué que cela est dû à l'entreprise chargée de la gestion de ces sites qui «n'a pas assumé sa mission convenablement».

Il a affirmé, à cet égard, avoir instruit les responsables concernés de régler ce problème définitivement «dans au plus tard deux mois», ajoutant que dans le cas contraire l'AADL choisira un autre mode de gestion, qui pourrait inclure les jeunes à travers l'Ansej.

Avis de décès

Les familles Medace, Meguerba parents et aliliés de Bougaâ, Sétif, Béjaïa et Alger ont l'immeuble de faire partie du décès de leur très chère et regrettée épouse, mère et sœur M^e Medace née Meguerba Fatma, survenu hier à l'hôpital de Bainem à Alger à l'âge de 65 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui après la prière du d'hor au cimetière de Sidi El Khier de Sétif.

La levée du corps se fera à partir du domicile mortuaire à la cité Maïza Noureddine (550 Logements) Sétif.

Qu'Allah tout-puissant accorde à la défunte Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

SELON L'UGCAA

Le prix du mouton entre 35.000 et 40.000 DA

► Attention au cheptel malade

R.Rachedi

A quelques jours de la fête de l'Aïd El Adha, période où les consommateurs ont l'habitude de débourser une somme importante pour l'achat d'un mouton, les marchés improvisés commencent à voir le jour un peu partout dans la capitale et les prix ont atteint encore une fois des sommets puisqu'ils oscillent entre «35.000 et 40.000 DA», a indiqué hier, le porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, M. Hadj Tahar Boulenouar, lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'UGCAA à Constantine.

Selon l'interlocuteur, cette flambée des prix est due essentiellement à la spéculation et à la production ovine qui ne dépasse pas les 22 millions de têtes alors que les besoins nationaux sont de l'ordre de 50 millions de têtes. «Il ne faut pas oublier aussi que c'est l'offre et la demande qui font le marché. Il y a une faible disponibilité d'agneaux, ce qui fait que les prix montent», a-t-il indiqué.

L'autre élément qui favorise cette hausse est l'envolée des prix des aliments du bétail. «Il faut compter pas moins de 3500 DA pour le quintal d'orge et plus de 5000 DA pour le quintal de soja et de maïs», a-t-il ajouté.

Concernant la prolifération des marchés de bétail informel durant toute la période qui précède la fête de l'Aïd el Kebir, M. Boulenouar, a mis en garde contre le danger que représentent les points de vente informels qui selon lui favorisent la spéculation et sont utilisées pour écouter les bêtes malades.

Dans ce cadre, l'UGCAA appelle les



pouvoirs locaux à prendre des mesures urgentes pour l'organisation et la surveillance de tous les points de vente implantée sur leur territoire. «On lance un appel au ministère de l'Intérieur pour fixer d'ores et déjà les lieux d'implantation des points de vente légaux afin d'éviter l'émergence de points de vente informels. On préconise également la mobilisation des brigades d'hygiène de chaque commune

qui seront appuyées par des vétérinaires bénévoles, pour s'assurer de la santé des troupeaux et de la salubrité», a-t-il indiqué. Au final, M. Boulenouar a mis en exergue les efforts consentis par les forces de sécurité en matière de lutte contre la contrebande du bétail, ce qui a selon lui contribué à la stabilité des prix et l'augmentation du nombre de têtes sur le marché national.

MONDE ARABE - ALGÉRIE Le déploiement de l'infrastructure Internet en Algérie doit être soutenu par le privé

Les entreprises privées, qui tirent profit de l'utilisation du web en Algérie, doivent contribuer à l'effort de l'Etat dans le déploiement des infrastructures Internet à travers le territoire national, a indiqué hier à Alger l'expert international, Malik Si-Mohamed. «En Algérie, l'effort est totalement supporté par l'Etat par l'intermédiaire de l'opérateur public Algérie Télécom, pourtant ceux qui tirent profit des infrastructures déployées par l'Etat sont les entreprises privées algériennes et étrangères à travers la publication d'information et de la publicité», a indiqué M. Si-Mohamed lors de la 2^e réunion du Forum arabe de la gouvernance de l'Internet.

Il a relevé que «l'Etat investit beaucoup afin de couvrir l'ensemble du territoire national en Internet, alors que les entreprises en tirent un grand profit et que leur investissement en infrastructure est quasiment nul». L'expert a plaidé en faveur de la mise en place de «nouveaux modèles économiques qui tiennent compte de manière plus équitable et équilibrée de toutes les parties

primitives au niveau de l'Internet». Il a, à cette occasion, insisté pour une contribution au renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance de l'Internet dans les pays arabes et à la promotion et l'élargissement de la participation à l'ensemble des parties prenantes.

Les travaux de trois jours de la 2^e réunion annuelle du Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet ont débuté mardi au palais des Nations (club des pins), en présence de membres du gouvernement. Organisée sous le thème «Partenaires pour le développement», cette rencontre débattra des questions inhérentes aux politiques générales de gouvernance de l'Internet en vue de renforcer, sécuriser et développer le réseau Internet» dans les pays arabes. Elle vise aussi à faciliter l'échange d'informations et des pratiques idiomiques, et tirer profit de l'expérience des spécialistes dans ce domaine, en rapprochant les vues arabes sur les priorités de la gouvernance de l'Internet afin de sortir avec des recommandations.

TRANSPORTS

Jijel : la piste de l'aéroport Ferhat-Abbès pourrait être livrée «avant les délais contractuels»

La piste de l'aéroport Ferhat-Abbès (Jijel), pourrait être livrée avant les délais contractuels fixés à un (1) an, a-t-on appris hier, en marge d'une visite de chantier effectuée par les autorités de la wilaya. Initialement prévue pour une année, cette fermeture pourrait être réduite à 9 mois, «il n'y pas d'impondérable», intempéries notamment, pendant la durée des travaux de remise en état de la piste, en état de dégradation avancé, a indiqué l'entreprise en charge du chantier. Lors de cette visite, le wali, Ali Bedri, accompagné du président de l'APW, a donné le coup d'envoi des travaux de réhabilitation de cette piste longue de 2.400 mètres qui a nécessité un renforcement pour permettre de recevoir des aéronefs de différents tonnages. L'état actuel de cette piste, ouverte au trafic au début des années 80, s'est dégradé progressivement au point de constituer un danger pour la navigation aérienne, ont indiqué les responsables locaux. Comme mesure palliative, il a été décidé de «rerouter» la liaison régulière Alger - Jijel et vice versa, sur l'aéroport voisin de Béjaïa situé à 96 km, à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Au cours de cette visite, les autorités de la wilaya ont également procédé au lancement des travaux de réhabilitation du CW 137 B entre la commune de Ziama Mansouriah et celle d'Erraguène, sur 30 Km, ainsi que du viaduc situé près de Ghar El Gaz, un site touristique taillé à flanc de montagne. Ce dernier ouvrage aura une longueur de 260 mètres sur 10,50 m de large, pour une durée de réalisation de 22 mois par une entreprise nationale. Dans une déclaration à l'APS, le wali a souligné l'importance des projets lancés, lors de cette visite, pour permettre notamment le désenclavement de certaines localités, à l'image d'Erraguène située sur les hauteurs de la commune côtière de Ziama Mansouriah. Cette démarche, a-t-il encore souligné, s'inscrit dans le cadre de la stratégie et du programme pour encourager les populations au retour à leurs localités d'origine et leur stabilisation, en leur offrant différentes commodités (alimentation en eau potable, structures de santé, établissements scolaires, salles de soins)

FÊTE NATIONALE DE L'ALLEMAGNE Le président Bouteflika félicite Joachim Gauck...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue allemand, Joachim Gauck, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «La commémoration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleures voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de bien-être et de prospérité pour le peuple allemand ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je voudrais, en cette occasion, vous exprimer ma satisfaction quant à la qualité de nos relations bilatérales, marquées par un dialogue politique permanent et par une volonté partagée d'ouvrir de nouvelles perspectives à notre coopération économique», a souligné le chef de l'Etat. «Je voudrais, également, vous dire toute mon appréciation pour l'intérêt que vous avez constamment porté au renforcement des liens entre nos deux pays», a ajouté le président de la République.

... et Angela Merkel

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé également un message de félicitations à la chancelière de la République fédérale d'Allemagne, Angela Merkel, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Au moment où la République fédérale d'Allemagne célèbre sa fête nationale, il m'est agréable de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes sincères félicitations ainsi que mes meilleures voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de bien-être et de prospérité pour le peuple allemand ami», écrit le président Bouteflika dans son message. «Je voudrais, en cette heureuse occasion, me féliciter des progrès certains que nous avons réalisés ensemble sur la voie de la promotion des relations algéro-allemandes, aussi bien au niveau du dialogue politique que sur le plan économique. Les efforts que nous avons entrepris conjointement ont conféré à ces relations une dimension nouvelle et leur ont ouvert de larges perspectives», souligne le chef de l'Etat. «A cet égard, je tiens à vous réaffirmer mon engagement à encourager et à soutenir toute initiative susceptible de permettre l'inscription de nos relations dans une logique de partenariat mutuellement avantageux», ajoute le président de la République.

CYBERCRIMINALITÉ 383 affaires traitées par la DGSN durant le premier semestre 2013

Plus de 380 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées par les services de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) durant le premier semestre 2013, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps de sécurité.

«Au total, 383 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées lors du premier semestre 2013. L'année précédente, 515 affaires avaient été traitées», a-t-on indiqué lors d'une exposition sur les TIC organisée en marge de la 2^e réunion du Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet et à laquelle a pris part la Dgsn.

Il s'agit de 126 affaires liées à l'exploitation illégale de l'outil informatique, 154 au téléphone mobile et 103 à la photo et la vidéo. Durant le premier semestre de l'année en cours, la cellule centrale de lutte contre la cybercriminalité a notamment traité 15 affaires touchant à l'intimité de la vie privée (6 affaires traitées en 2012), quatre pour diffamation (8 en 2012), 11 pour chantage (4 en 2012), une pour usurpation d'identité (4 en 2012) et 24 pour hacking (10 en 2012).

Selon le département spécialisé dans l'exploitation de preuves informatiques, la plupart des infractions touchent aux nouvelles technologies par le biais d'ordinateurs, internet et téléphones portables. Le département spécialisé d'exploitation de preuves informatiques a été créé au sein de la sous-direction de la police scientifique et technique au mois d'avril 2009 pour répondre aux réquisitions concernant l'analyse de matériels numériques (ordinateurs, disques durs, mémoires).

Ce département a pour mission notamment de réaliser des expertises pour le compte des magistrats dans le domaine de l'informatique, la téléphonie mobile et le traitement d'images et vidéos.

Il compte une section informatique qui est chargée de l'exploitation de tous types de support informatique (ordinateurs, disques durs internes et externes, flash disques, cartes mémoires, appareils photos numériques et caméras numériques). Ce service est capable de récupérer les données de tous supports numériques, les mots de passe et les fichiers supprimés. Il analyse et identifie des données en rapport à une affaire (e-mail, documents, navigation internet, vidéo et image).

La section d'exploitation des téléphones portables est, quant à elle, chargée d'exploiter tous types de téléphone mobile, carte SIM et cartes mémoires, d'extraire les données apparentes ou supprimées et d'analyser le répertoire de contact, SMS, MMS, e-mail, journal des appels, multimédia et navigation internet.

SELON HAMIANI

La prochaine tripartite sera «un moment fort»

La tripartite est «un moment fort» qui engage les plus hautes autorités du pays et on doit élèver le débat, a affirmé mercredi à Alger le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani. Le président du FCE a confirmé la participation de son organisation à la prochaine tripartite économique, prévue le 10 octobre prochain, après son retrait de la coordination patronale.

«Le FCE va prendre de la hauteur pour poursuivre le projet global de développement économique et d'industrialisation du pays», a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, soulignant que le Forum «exposera lors de cette rencontre une vision globale». Pour le premier responsable du FCE, «l'important est de saisir l'occasion offerte pour soumettre aux autorités du pays les proposi-

L'ANP organise une conférence sur l'Etat algérien à travers l'Histoire

La Direction de la communication, de l'information et de l'orientation de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a organisé mercredi au Cercle national de l'armée à Alger une conférence sur «l'Etat algérien à travers l'Histoire».



Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a présidé la cérémonie d'ouverture de la conférence à laquelle ont assisté les présidents du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Kheïla, les ministres des Moudjahidine, Mohamed Cherif Abbas et de l'Education nationale, Abdellatif

Baba Ahmed, des personnalités historiques et nationales ainsi que des cadres supérieurs de l'ANP.

La conférence a été marquée par des interventions animées par des professeurs et des chercheurs universitaires sur l'histoire et de la marche de l'Etat algérien, les mouvements de résistance populaires, les efforts d'édition d'un Etat moderne, ainsi que sur la Révolution de libération nationale et la

concrétisation du projet de lutte du peuple algérien. La conférence vise, selon les organisateurs, à «diffuser des connaissances historiques nationales exactes, reconstruire et corriger les concepts et approches coloniales dans l'écriture de l'histoire de l'Algérie et mettre en exergue les hauts faits de la nation algérienne à travers les différentes étapes historiques et le raffermissement de l'esprit d'appartenance».

Ahmed Gaïd Salah souligne l'intérêt de l'ANP à l'étude de l'Histoire nationale

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux du colloque sur «l'Etat algérien à travers l'Histoire» au Cercle national de l'armée, le Général de corps d'armée a mis en exergue l'intérêt qu'accorde le Commandement de l'ANP à l'histoire nationale.

Dans ce cadre, il a mis l'accent sur l'importance accordée à l'enseignement de l'histoire au sein des différents établissements de formation de l'ANP afin d'élargir le domaine d'application des directives du président de la République, chef supérieur des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, visant à allouer une matière à l'histoire nationale et de l'enseigner, sur des bases justes et correctes.

Ahmed Gaïd Salah a rappelé que le président de la République «veille personnellement à inculquer aux générations futures les différentes étapes ayant fondé l'Etat algérien à travers l'histoire, en passant par l'Etat moderne fondé par l'Emir Abdelkader ainsi que les différentes étapes de notre glorieuse guerre de libération nationale».

Le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah a également



mentionné l'importance jouée par les historiens, précisant que «les hommes de plume sont des soldats, mais plus encore, des moudjahidine luttant dans le domaine intellectuel, leur arme est la parole sincère et loyale, fondée sur des vérités historiques et sur des faits authentiques et crédibles et non pas les faits souillés d'intentions inavouées et commandités par les ennemis des peuples». «Ces historiens et chercheurs que je considère personnellement en tant que fidèles gardiens de la

mémoire collective de notre peuple, à travers laquelle se construit la personnalité des générations présentes et futures et s'encrent les valeurs de sacrifice et de dévouement dans leur esprit et se renforce la volonté d'entretenir les legs de nos glorieux martyrs et de nos valeureux moudjahidine», a-t-il ajouté. Le colloque sur «l'Etat algérien à travers l'histoire» a été organisé par la Direction de la communication, de l'Information et de l'Orientation de l'Etat-major de l'ANP. Les travaux du colloque ont

été marqués par plusieurs interventions animées par des enseignants et chercheurs universitaires ayant évoqué l'histoire antique et le glorieux parcours de l'Etat algérien, tout en faisant la lumière sur les différents contextes historiques dans lesquels se sont déroulés les résistances populaires et les efforts de reconstruction de l'Etat algérien moderne, en arrivant à la glorieuse Révolution de Novembre et la concrétisation du projet de la lutte du peuple algérien.

L'objectif de ce colloque est de contribuer à «une large diffusion des connaissances historiques nationales et revoir les concepts et les approches dans le domaine de l'écriture de l'histoire, en mettant en valeur les gloires de la Nation algérienne à travers les différentes phases historiques», selon ses organisateurs. Ce colloque historique, premier du genre, reflète l'intérêt accordé par le Commandement de l'ANP à l'étude de l'histoire de l'Algérie, lui conférant tout l'intérêt qu'elle mérite afin de consolider l'esprit d'appartenance et de pérenniser les liens entre les générations», ajoute les mêmes sources.

composent la coordination patronale ont décidé de créer une Coordination du patronat algérien (CPA) dont la présidence a été confiée au président de l'Union nationale des investisseurs (UNI), Abdellouahab Rahim.

Une démarche qui n'a pas été du goût du FCE qui a émis des réserves, préférant se retirer de la coordination.

«C'est une décision extrêmement importante qui mérite d'être discutée au sein d'une assemblée générale. Nous avons besoin de consulter la base, ensuite, il faudrait envisager, sérieusement ce rapprochement et respecter les étapes nécessaires», a-t-il ajouté. Rappelant que le FCE œuvre depuis plusieurs années pour l'unification du patronat algérien, M. Hamiani a regretté que toutes les tentatives entreprises aient échoué par ce qu'il

ya toujours eu «une guerre de leadership qui ne dit pas son nom». «Le dénominateur commun qui sont les préoccupations des entreprises, et qui doit nous obliger, nous organisations patronales, à converger, plombe l'essentiel et toutes les tentatives d'unification ont toujours échoué. Cela tient à une guerre des chefs et de leadership que certains veulent exercer par rapport à d'autres», a-t-il reconnu. Il a toutefois assuré qu'il n'y a rien de personnel ou de subjectif dans la décision du FCE de se retirer de la coordination. Interrogé enfin sur la règle des 51,49 % sur l'investissement étranger, le président du FCE a indiqué que son organisation ne remet pas en cause la règle, mais œuvre sa modulation. Sans autres précisions.

APS

JUSTICE

Les affaires de corruption relèvent des instances judiciaires et non du ministère de la Justice

Les affaires de corruption soumises à la justice, y compris celle relative au groupe Sonatrach, relèvent des instances judiciaires et non du ministère de la Justice, a affirmé mercredi à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Louh.

«Il n'est pas dans les attributions du ministre de la Justice de s'immiscer dans les affaires soumises à la justice, ces dernières relèvent des prérogatives des instances judiciaires qui agissent dans le cadre de la législation en vigueur aux plans national et international», a indiqué le ministre qui répondait aux questions des journalistes sur les derniers développements de l'affaire Sonatrach 2 à l'issue de l'adoption par les membres du Conseil de la nation du texte de loi portant organisation de la profession d'avocat. Par ailleurs, M. Louh a passé en revue les amendements introduits au code pénal, notamment ceux tendant à durcir les peines prévues pour kidnapping d'enfants, «un phénomène qui



a pris des proportions inquiétantes», a jugé le ministre précisant que le code pénal amendé «sera soumis à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour examen dans les jours à venir». Concernant un éventuel mouvement dans le corps des magistrats, M. Louh s'est contenté de répondre que «nous préparons, actuellement, la tenue du Conseil supérieur de magistrature», sans pour autant donner de date ni plus de détails. Le Conseil supérieur de magistrature (CSM) avait tenu sa session ordinaire le 16 septembre 2012 et examiné une série de questions liées au parcours professionnel des magistrats, notamment la nomination, la titularisation et la mise en disponibilité. Le CSM,

présidé par le Président de la République, est composé d'un vice-président, du ministre de la Justice, du premier président de la Cour suprême, du procureur général près la Cour suprême, de 10 magistrats élus par leurs pairs et de six personnalités choisies par le président de la République en dehors du corps de la magistrature. Entre autres prérogatives du Conseil supérieur de magistrature, la nomination la mutation et la promotion des magistrats outre le contrôle de la discipline de ces derniers. Le conseil de discipline se réunit sous la présidence du premier président de la Cour suprême pour se prononcer sur des poursuites disciplinaires.

PARLEMENT

Le projet de loi organisant la profession d'avocat adopté au Conseil de la nation

Les membres du Conseil de la nation ont adopté mercredi à la majorité le projet de loi réorganisant la profession d'avocat.

Le vote du texte s'est déroulé en séance plénière présidée par M. Abdelkader Ben-salah, président du Conseil de la nation, en présence du ministre de la Justice garde des sceaux Tayeb Louh. 132 sénateurs ont voté en faveur du projet de loi. Deux membres seulement de la Chambre haute du Parlement ont voté contre.

A l'issue de l'adoption du texte, M. Louh a affirmé que la nouvelle mouture de la loi réorganisant la profession d'avocat contribuera efficacement à la consolidation des droits de défense.



«C'est un nouveau jalon qui vient renforcer le système législatif algérien et une avancée colossale dans l'édition de l'Etat de droit», a-t-il encore soutenu.

Selon le ministre l'adoption du texte consacre

l'amorce d'une ère nouvelle pour la profession d'avocat vers davantage de stabilité».

La commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'Homme du Conseil de la nation a présenté une série de recom-

mmandations visant à promouvoir la profession d'avocat.

La commission a préconisé l'accélération de la création des écoles régionales de formation d'avocats et la promulgation des textes réglementaires les régissant.

Le rapport de la commission met l'accent sur l'impératif de textes réglementaires définissant les modalités d'application de l'article 34 concernant l'obligation de passer le concours d'accès à la formation pour l'obtention du Capa et l'élaboration d'un code de conduite et de déontologie propre à la profession.

La nécessaire préservation des intérêts des justiciables en cas d'incident d'audience est également mise en avant dans le rapport de la commission.

CONTREBANDE DE CARBURANT À NAFTAL:

Le procès de vingt-quatre (24) accusés, dont la plupart sont des employés à l'entreprise Naftal, impliqués dans une affaire de contrebande de carburant et de détournement de deniers publics en 2012, a été reporté au 23 octobre prochain par le Pôle judiciaire spécialisé près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a-t-on constaté mercredi sur place. Les mis en cause, dont 18 se trouvent actuellement en détention préventive, sont poursuivis pour consti-

Report de l'affaire au 23 octobre prochain

tution d'association de malfaiteurs dans le but de commettre des crimes, dilapidation de deniers publics et abus de fonction. L'affaire a été reportée en raison de l'arrestation de trois accusés qui étaient en état de fuite et dont la défense avait demandé un délai pour consulter le dossier. Le procureur de la République a poursuivi ces trois individus pour «délit de fuite» en plus des autres accusations.

Les faits remontent à 2012, lorsque les

services de sécurité ont reçu des informations concernant la sortie suspecte de camions-citernes de nuit de la station de Caroubier (Alger) vers une destination inconnue. L'enquête a révélé que les responsables de la station de Caroubier avaient détourné, en complicité avec des travailleurs de l'administration, de grandes quantités de carburant de la station pour les revendre au marché noir.

APS

CARBURANT Des échantillons d'une qualité douteuse soumis à des analyses

Des échantillons d'un carburant, importé, d'une qualité douteuse sont en cours d'analyses plus poussées au laboratoire spécialisé de Naftal à Alger, a assuré, mercredi à l'APS, M. Mohamed Laid Reddada, Directeur du District carburant pour la région ouest de cette entreprise. Ce carburant de type «Super» serait à l'origine de plusieurs pannes mécaniques survenues à des véhicules ayant été approvisionnés en ce produit, a indiqué le même responsable.

«Nous avons reçu de nombreuses réclamations d'automobilistes qui se sont approvisionnés ces derniers temps en essence «Super» et dont les véhicules sont aussitôt tombés en panne. Plusieurs stations de la wilaya d'Oran et une de Tlemcen sont incriminées par les plaignants», a expliqué le même cadre de Naftal. Les dégâts ne se sont pas limités aux seuls véhicules. Des pompes, des compteurs et autres équipements de certaines stations ont subi également des dommages. «Nous avons isolé les camions-citernes qui ont transporté cette cargaison importée. Les échantillons prélevés et analysés à Oran n'ont pas donné des résultats suffisants, d'où le recours à notre laboratoire spécialisé d'Alger», a encore expliqué M. Reddada.

Le même responsable a relevé la qualité suspecte du produit. «Ce carburant a une couleur qui tend vers le marron alors qu'il devait être transparent. De même qu'il comportait des résidus doux. Nous travaillons actuellement pour déterminer la nature de ces résidus», a-t-il ajouté. De même source, on apprend que 100 dossiers d'indemnisations ont été déposés auprès du service commercial de Naftal par les victimes. «Ils seront indemnisés suivant les procédures d'usage avec la collaboration des organismes d'assurance», a assuré M. Reddada, qui a indiqué que les travaux de réparation des équipements des stations endommagés ont d'ores et déjà débuté, notamment pour les stations automatisées relevant du réseau de Naftal.

Concernant les perturbations constatées ces derniers jours en matière d'approvisionnement des stations-services, M. Reddada a expliqué cette situation par les lenteurs en matière d'approvisionnement des points de vente de carburant. «Par mesure de prévention, les camions-citernes ne quittent nos dépôts qu'une fois toutes les assurances données sur la bonne qualité de la cargaison et l'absence de résidus et autres corps étrangers. Cette opération prend plusieurs heures et se répercute sur les délais de livraison, d'où les retards enregistrés», a-t-il expliqué. A cette situation imprévue, s'ajoute l'arrêt technique annuel de la raffinerie d'Arzew, du 1^{er} au 30 septembre. Cette infrastructure assure les besoins en carburants de toute la région ouest. «La situation se normalisera dans les prochaines heures», a-t-il assuré. La raffinerie d'Arzew assure les 70% des besoins de la région. Le reste des quantités proviennent de la raffinerie de Skikda et des importations, rappelle-t-on. «Toutes les dispositions ont été prises pour assurer un bon approvisionnement des points de ventes de carburant. Les quantités disponibles sont largement suffisantes pour couvrir tous les besoins», a indiqué la même source. Dans ce contexte, Naftal a établi un programme pour répondre aux besoins des automobilistes et pour réduire les files des voitures devant les stations. «Nous approvisionnons depuis ce mercredi matin toutes les stations. Nos stations seront ouvertes de jour comme de nuit pour satisfaire toutes les demandes», a-t-il indiqué, tout en souhaitant que les stations gérées par le privé assureront également la nuit ces prestations de services.

FORMATION

De nouvelles filières adaptées aux besoins du marché de l'emploi au Sud

De nouvelles spécialités de formation susceptibles de répondre aux spécificités du marché de l'emploi ont marqué la nouvelle rentrée (session d'octobre) de la formation professionnelle dans le Sud du pays. La nomenclature de la formation dans la wilaya de Ouargla, qui tend à s'adapter en termes de métiers au marché local de l'emploi, a prévu l'ouverture d'une filière liée à l'industrie pétrolière et de sept autres pour la formule de formation par apprentissage, dont celles de mécanicien en sonde et technicien en électrification de sonde et en forages. La soudure de pipelines, la production mécanique, la maintenance d'équipements audiovisuels et l'hôtellerie et tourisme, ainsi que la formation-passerelle, font partie des filières de formation nouvellement introduites, a indiqué le chef de service du suivi des établissements de la formation professionnelle, M. Mohamed Abdellah Belâalem. Le secteur compte, ainsi, 18 filières coiffant 169 spécialités pour 270 sections de formation, à la satisfaction de 7 958 postes de formation offerts par le secteur et répartis sur la formation résidentielle (2 323), l'apprentissage (2 383), les cours du soir (325) et la formation de la femme au foyer (1 990). Dans la wilaya de Ghardaïa, le secteur s'est étendu par l'introduction de sept (7) nouvelles spécialités (déclarant de douane, agent d'accueil touristique, énergie renouvelable, chimie industrielle, protection de végétaux, maintenance d'engins et agence de voyage), a déclaré le directeur de la formation de la wilaya, M. Djâafri Abderrahmane.

Le secteur de la formation accueille, cette saison, 9 006 stagiaires, dont près de 4 000 nouveaux inscrits structurés au niveau de 20 établissements de formation, a-t-il ajouté en précisant que le secteur s'est vu accorder 300 nouvelles places pédagogiques dans la région de Mansourah (100 km au sud de Ghardaïa) et un internat de 100 lits au profit de l'institut national spécialisé de la formation professionnelle.

La carte de la formation professionnelle dans la wilaya de Tindouf s'est, pour sa part, consolidée par de nouvelles spécialités en rapport avec le marché local de l'emploi, celles de cuisinier, technicien en outils de construction, technicien en Voies et éseaux divers (VRD), maintenance et montage des kits solaires et équipements électriques, et maintenance des équipements téléphoniques, selon les responsables du secteur.

Près de 660 nouvelles places de formation, toutes formules de formation confondues, sont offertes dans la wilaya de Tindouf où pas moins de 689 stagiaires se sont inscrits pour cette saison.

La Dcif de Tindouf vient de conclure également de nouvelles conventions avec les secteurs des forêts, du tourisme et de l'artisanat, de l'agriculture, du développement industriel et de la promotion de l'investissement, pour la formation des jeunes de la région dans des spécialités spécifiques.

Dans la wilaya d'El-Bayadh, le secteur a introduit de nouvelles filières liées à l'agriculture, le tourisme et l'élevage, en adéquation avec la vocation et les potentialités de la région.

D'autres filières liées à la protection des sites archéologiques disséminés à travers les ksour de la région devront également étoffer la nomenclature de la formation à El-Bayadh.

Au niveau de la wilaya d'Illizi aussi, le secteur de la formation a ouvert, à la faveur de conventions signées avec des partenaires du secteur, de nouvelles filières adaptées aux besoins du marché local de l'emploi.

Pas moins de 2 633 stagiaires ont été inscrits cette saison à travers les établissements de la formation professionnelle dans la wilaya de Tamanrasset, ont indiqué les responsables lors de la cérémonie du coup d'envoi de la nouvelle session de formation.

APS

FORMATION

M. Bedoui appelle à multiplier les promotions de stagiaires du centre de formation de la Sonatrach à Ouargla

Le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, M. Nouredine Bedoui, a appelé mardi à multiplier les promotions de stagiaires au niveau du nouveau centre de formation de l'entreprise Sonatrach à Ouargla.

S'exprimant lors de la visite de cette structure de formation ouverte en juin dernier, le ministre a appelé à intégrer une nouvelle promotion et à exploiter à plein régime cette structure de formation de jeunes pour les besoins du secteur pétrolier et de sept autres pour la formule de formation par apprentissage, dont celles de mécanicien en sonde et technicien en électrification de sonde et en forages. La soudure de pipelines, la production mécanique, la maintenance d'équipements audiovisuels et l'hôtellerie et tourisme, ainsi que la formation-passerelle, font partie des filières de formation nouvellement introduites, a indiqué le chef de service du suivi des établissements de la formation professionnelle, M. Mohamed Abdellah Belâalem. Le secteur compte, ainsi, 18 filières coiffant 169 spécialités pour 270 sections de formation, à la satisfaction de 7 958 postes de formation offerts par le secteur et répartis sur la formation résidentielle (2 323), l'apprentissage (2 383), les cours du soir (325) et la formation de la femme au foyer (1 990). Dans la wilaya de Ghardaïa, le secteur s'est étendu par l'introduction de sept (7) nouvelles spécialités (déclarant de douane, agent d'accueil touristique, énergie renouvelable, chimie industrielle, protection de végétaux, maintenance d'engins et agence de voyage), a déclaré le directeur de la formation de la wilaya, M. Djâafri Abderrahmane.

Les jeunes formés au niveau des établissements seront recrutés directement au terme de leur formation, a-t-il dit en appellant à veiller au renforcement de la formation des encadrants.

Le centre relevant de la Sonatrach assure actuellement une formation de six mois à 40 stagiaires dans la spécialité de soudure-pipe, et devra étoffer à l'avenir ses filières par d'autres spécialités liées au secteur de l'énergie, a-t-on expliqué.

Le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels avait auparavant inspecté le chantier de construction d'un institut national spécialisé de la FP dans la daïra de Touggourt (170 km de Ouargla). Couvrant une superficie de 5 850 m², l'institut offrira, une fois opérationnelle, une capacité de 300 places pédagogique et de 120 lits, selon la fiche technique du projet.

M. Nouredine Bedoui a inspecté également, dans la commune de Blidet-Amor, l'avancement d'un projet de réalisation d'un centre de formation d'une capacité de 300 places et 60 lits, disposant au plan pédagogique de 8 ateliers, 8 classes de cours et 4 salles spécialisées.

Au niveau de la zone des équipements publics, au chef-lieu de la wilaya, le ministre a inspecté un projet d'institut de formation et d'enseignement professionnel (IFEP) de 200 places et 200 lits, avant d'inaugurer un institut national spécialisé de la formation professionnelle (Instfp) implanté sur une superficie de 30 000 m² au niveau de la zone des équipements publics.

La nouvelle structure dispose une capacité de 300 places, et dispose de 10 salles de cours et d'un internat de 120 lits, selon la fiche technique du projet.

Le ministre avait dans la matinée précédente, à Mégarine, la cérémonie officielle d'ouverture de la nouvelle session de formation, avant de procéder au lancement d'un projet de centre de formation professionnelle et d'apprentissage, d'une capacité de 300 places et de 60 lits, dans la commune de Zaouïa El-Abida. Une séance de travail avec les cadres locaux du secteur, des acteurs économiques et les représentants de la société civile locaux, clôturera la vi-



site de travail mardi du ministre de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya d'Ouargla.

BOUMERDES

100% des besoins en formation de la wilaya satisfaits avant fin 2014

Près de 100% des besoins en formation, exprimés à travers la wilaya de Boumerdes, seront satisfaits avant la fin 2014, a annoncé mardi le responsable du secteur.

Les besoins seront satisfaits par la réalisation de nouvelles structures de formation, inscrites dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, et qui viendront renforcer avant la fin de l'année 2014, le secteur de la formation professionnelle de la wilaya, a précisé à l'APS M. Arab Rachid en marge de la cérémonie d'ouverture officielle de la session de septembre 2013 au Cfcpa de Beni Amrane.

Il a cité, entre autres projets programmés à la réception à date indiquée, un institut national de formation en bâtiment de Beni Amrane, un institut spécialisé en imprimerie et dans les techniques de l'audiovisuel à Boudouaou, et un institut spécialisé en mécanique industrielle à Khmîs El Khechna. D'autres instituts nationaux spécialisés en agriculture, élevage et agroalimentaire et dans la maintenance

industrielle ouvriront leurs portes, respectivement aux Issers et Boumerdes, alors que des Cfcpa seront mis en service à Boumerdes et Tidjelabine. Pour la session, M. Arab a signalé l'introduction de nombreuses nouvelles spécialités dans les différents modes de formation assurés par le secteur.

Ainsi de nouvelles options en réparation de téléphonie mobile et fixe, en jardinage et espaces verts, de techniciens chimistes, en automatisme, contrôle de la qualité et standardiste, sont offertes dans le mode résidentiel, tandis que de nouvelles formations sont offertes dans le domaine des mines et carrières en apprentissage. La wilaya de Boumerdes dispose de 28 établissements de formation, dont 17 Cfcpa, 9 annexes et deux (2) instituts nationaux assurant en tout 44 spécialités de formation dans 17 filières professionnelles. Le secteur assure une offre globale de plus de 8 400 postes pédagogiques pour cette présente session.

ORAN

De nouvelles filières dédiées au tourisme et aux arts graphiques

Deux nouvelles filières dédiées au tourisme et aux arts graphiques seront ouvertes prochainement dans la wilaya d'Oran, au Cfcpa d'Aïn El Turck et à l'Institut national de formation en cours de construction à hâ El Hamri (Oran), a-t-on appris mardi auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels. Intervenant lors des travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), M. Abdelkader Touil a également plaidé pour l'élaboration d'une carte de formation devant définir

les spécialités et les filières nouvelles à injecter dans le circuit de la formation comme réponse aux besoins socio-économiques de la wilaya d'Oran. Il a souligné que la nouvelle démarche du secteur vise la spécialisation des instituts nationaux, notamment dans les métiers du bâtiment, de l'électronique, tout en indiquant que 9 140 postes de formation ont été proposés cette année dans la wilaya. Pour sa part, le chargé de la communication à l'Université des sciences et de la technologie (Usto) Mohammedi-Boudiaf d'Oran a mis

en exergue le degré d'impliquer de l'université dans l'effort de développement, rappelant qu'elle reste ouverte au monde de l'économie. «Nous avons ouvert un panel de 10 nouveaux masters et de 3 nouvelles licences qui répondent aux besoins de l'environnement économique», a déclaré M. Maâmar Boudiaf signalant que l'Usto dispose d'un potentiel de 13 000 étudiants en licence, 2 000 en master et 2 000 doctorants. Pour ce qui est de la rentrée scolaire à Oran, les élus APW ont déploré le taux d'occupation

des classes dépassant 48 élèves par classe à Bir El Djir, Oued Tlèlat, Gdyel et même Ain El Turck. Entre autres propositions pour améliorer cette situation, le président de l'APW, Abdelhak Kazi Tani, a proposé la création de trois secteurs relevant de la direction de l'éducation à l'Est, au centre et à l'ouest, à l'instar de la wilaya d'Alger. L'ordre du jour de cette session de deux jours, ouverte mardi, comporte l'examen des dossiers de la formation professionnelle, des rentrées universitaire et scolaire et de l'éclairage public.

SELON L'ONLDT

Plus de**127 tonnes
de résine de cannabis
saisies en Algérie en huit mois**

Plus de 127 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant les 8 premiers mois de l'année 2013, a-t-on appris auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).



«Au total, 127 098,875 kg de résine de cannabis et 293,968 grammes de cocaïne et 172,7 grammes d'héroïne ont été saisis durant les huit premiers mois de l'année en cours (janvier-août) à l'échelle nationale», a indiqué le directeur général de l'ONLDT, M. Mohamed Zouggar, dans un entretien à l'APS.

Se référant à un bilan global des services de lutte contre la drogue (Douanes, Gendarmerie nationale, et DGSN), M. Zouggar a souligné que cette quantité de résine de cannabis saisie durant les 8 premiers mois de l'année 2013 «est énorme» la qualifiant de «phénomène assez inquiétant».

La quantité de résine de cannabis saisie durant toute l'année 2012 était de 157 tonnes. Le directeur de l'ONLDT a précisé que les drogues dures saisies (cocaïne-héroïne) «se limitent à des grammes».

M. Zouggar a encore souligné que «toute la quantité de résine de cannabis qui représente la plus grande quantité des drogues saisies nous vient du pays voisin, le Maroc».

L'ex-ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, avait déclaré dans un entretien accordé à la chaîne russe «Roussia El Yaoum» (Russie aujourd'hui), en marge de sa visite à Moscou (Russie) en juin 2013, que ce qui préoccupe l'Algérie actuellement est le problème de trafic de

drogue, car, a-t-il expliqué, l'Algérie «est presque visée».

«Des quantités importantes de drogue sont régulièrement saisies par les forces de l'ordre algériennes», avait déploré M. Medelci ajoutant: «Nous espérons une collaboration de la part du Maroc frère pour lutter contre le trafic de drogue».

Par ailleurs, M. Zouggar a assuré que ces quantités saisies démontrent «les efforts colossaux déployés par les trois services de lutte contre ce phénomène, ainsi que leur bonne maîtrise et leur professionnalisme en matière de lutte» contre ce fléau.

Par la même occasion il a souligné l'importance de la vigilance dans le but de réduire l'offre et la demande de la drogue», mettant en exergue le rôle de toute la société dans la lutte contre ce phénomène.

Il a appelé le mouvement associatif en tant que «partenaire incontournable» à multiplier les efforts aux côtés des services de lutte par des actions de sensibilisation et de prévention particulièrement au profit des jeunes pour qu'ils prennent conscience du danger de l'usage de la drogue. Le même responsable a relevé également la saisie, durant les huit (8) premiers mois de 2013, de 764 133 comprimés de substances psychotropes de différentes marques, dont 225 ampoules, 127 flacons, et 94 boîtes.

Dans le cadre de la lutte contre la drogue par les services concernés 12.759 individus ont été interpellés durant la même période pour des affaires liées à la drogue (détention-trafic-commercialisation), dont 48 étrangers», a relevé M. Zouggar.

Par ailleurs, il indiqué que durant le premier semestre 2013 (janvier-juin) de l'année en cours, 3.393 toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale, dont 410 hospitalisations (centres de désintoxication- des centres intermédiaires de soins).

Il a encore précisé que durant le premier semestre de cette année, 7.467 affaires ont été traitées par la justice et 8.865 hommes et 55 femmes ont été poursuivis par la justice pour détention et consommation de la drogue, alors que 1.948 affaires ont été traitées et 3.395 hommes et 46 femmes ont été poursuivis pour trafic et commercialisation de la drogue.

L'Algérie a toujours mené des politiques de prévention et de lutte contre le trafic de drogues afin de préserver et de protéger la population de ce fléau, a-t-il souligné.

M. Zouggar a rappelé qu'une deuxième politique nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie (2011-2015) a été élaborée afin de mener des actions qui viendront s'ajouter aux différentes mesures de lutte existantes.

Plus de 53 quintaux de kif traité saisis entre In Salah et El-Ménéa

Plus de 53 quintaux de kif traité ont été saisis par une unité de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la VI^e Région militaire, lors d'une opération d'inspection et de contrôle menée lundi dans la région d'«Agbat-El-Hadjadj», située entre In-Salah et El-Ménéa, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Suite à une opération d'inspection et de contrôle, une unité de l'ANP relevant de la VI^e Région militaire a découvert, hier lundi 30 septembre 2013, aux environs de 16h30, un camion renversé dans la région d'«Agbat-El-Hadjadj», sise entre In-Salah et El-Ménéa», précise le communiqué.

«Le camion en question, à bord duquel deux blessés ont été découverts, était chargé d'une quantité de 53,26 quintaux de kif traité, dissimulée sous un amas de terre», relève la même source.

Une enquête a été ouverte pour «connaître les circonstances exactes de l'accident et de la tentative de trafic de drogue», ajoute le communiqué.

La contrebande du bétail a régressé de**90 %**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdelwahab Nouri a indiqué, mardi à Tiziaret, que la contrebande du bétail a régressé de 90%.

Lors d'un point de presse animé en marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a ajouté que l'Etat a déployé de grands efforts en matière de lutte contre ce phénomène qui menace l'économie nationale, assurant que le marché du bétail est stable actuellement et connaît une abondance à l'approche de l'Aïd El Adha comparativement aux années précédentes. M. Abdelwahab Nouri a signalé que son ministère a mobilisé des moyens nécessaires pour l'inspection vétérinaire et le contrôle des abattoirs à la veille



de l'Aïd El Adha. Par ailleurs, le ministre a souligné que l'établissement des actes de concession se poursuit pour être achevé au mois de décembre prochain ajoutant que les services des Domaines ont fourni un effort considérable dans

ce sens. Intervenant lors d'une rencontre avec les responsables locaux du secteur, M. Abdelwahab Nouri a signalé que son ministère est en phase d'élaboration d'un plan de développement pour le quinquennal 2015-2019.

Le ministre a également appelé les jeunes à investir dans le secteur de l'agriculture, leur assurant de les aider et de les accompagner en leur offrant les moyens de réussite.

Le Directeur général de l'Office national des céréales, M. Mohamed Belabdi a déclaré à l'APS en marge de la visite du ministre que la wilaya de Tiziaret a bénéficié d'un projet de réalisation de deux stations de stockage de semences de céréales.

TLEMCEN

Saisie de près de 216 kg de kif traité à Maghnia

Les éléments de la brigade des douanes de Maghnia ont saisi, dans la nuit de lundi à mardi, une quantité de 215 kg et 950 grammes de kif traité en provenance du Maroc, a-t-on appris auprès de la direction régionale des douanes de la wilaya de Tlemcen. La prise a été opérée à proximité du village Ouled Kaddour, dans la région d'Oued El Aounia, sur la route communale n°101. La marchandise prohibée, emballée dans 14 paquets, était transportée à dos de trois baudets, précise-t-on dans un communiqué de cette institution. D'autre part, les douaniers de la même brigade ont procédé, lundi matin, à la saisie de 350 litres de mazout, chargés à bord d'un camion. Ces quantités de carburant devaient être clandestinement acheminées vers le Maroc où ce type de produit est très demandé.

TAMANRASSET

Plus de 85.300 comprimés de psychotropes et plus d'un kilo de drogue saisis

Plus de 85.300 comprimés de psychotropes et plus d'un (1) kilogramme de drogues ont été saisis dernièrement dans la wilaya de Tamanrasset par les éléments de la police judiciaire (PJ) de la sûreté de la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Cette quantité de psychotropes a été découverte dissimulée dans le réservoir de carburant d'un véhicule tout-terrain, lors d'un contrôle dressé à la sortie de la ville de Tamanrasset, a précisé la même source. Selon l'enquête diligentée par la PJ, les deux mis en cause dans cette affaire sont des récidivistes dans la détention et la commercialisation de drogues. Agissant sur informations, les mêmes services ont appréhendé, au quartier «Gatâa El-Oued» à Tamanrasset, une personne de 24 ans en possession de 1,69 kg de drogues, dont 1,67 kg de drogue de type «Bang» et 23,87 grammes de kif traité. Présenté devant le tribunal de Tamanrasset, le mis en cause a été mis en détention préventive. Les services de la PJ de la daïra de Silet (140 km de Tamanrasset), ont saisi, dans deux opérations distinctes, 2.200 litres de carburants conditionnés dans des bidons en plastiques et des fûts, destinés à la contrebande.

Les deux mis en cause ont été présentés à la justice et placés en détention préventive, selon la même source.

JIJEL

Un ouvrier amputé d'une jambe à la suite de l'explosion d'une bombe artisanale à El Ancer

Un ouvrier d'une entreprise publique de génie rural a été victime, mardi matin, à El Ancer (Jijel), de l'explosion d'un engin artisanal, ayant causé son amputation d'une jambe, a-t-on appris auprès des responsables de la Conservation des forêts.

La victime, qui s'attelait à la récolte de liège dans une forêt de la commune d'El Ancer (sud-est de Jijel), a été surprise vers 8 heures par la déflagration d'une bombe artisanale qui lui a causé la perte d'une jambe, a-t-on précisé de même source.

La victime a été évacuée vers l'hôpital

Nécessité d'établir un diagnostic précoce pour la prise en charge des adénopathies

La nécessité d'établir un diagnostic précoce et de prendre en charge de manière précoce les adénopathies (ganglions) a été recommandée hier à Alger par les participants aux 17e journées médico-chirurgicales.

«Les adénopathies existent dans toutes les spécialités et pathologies et doivent être prises en charge car elles peuvent cacher un cancer ayant déjà évolué», a averti le professeur Omar Zemirli, chef de service ORL et de chirurgie cervico-faciale au CHU Issad-Hacen (Béni Messous). Il a estimé qu'il «nécessaire» de se montrer «attentif» aux adénopathies chroniques, lesquelles doivent être bien explorées, expliquant que l'adénopathie est la maladie des ganglions pouvant cacher des maladies graves. «Plusieurs maladies peuvent se manifester par des ganglions au niveau de n'importe quelle partie du corps, d'où la nécessité d'une prise en charge», a encore recommandé P. Zemirli.

Il a fait observer que toutes les spécialités médicales sont concernées par cette pathologie qui se manifeste sur toutes les parties du corps, notamment au niveau du cou, du thorax et de l'abdomen. A cet effet, le P. Zemirli a appelé à la mise en place dans tous les CHU d'un «réseau» qui puisse s'occuper uniquement des ganglions afin de prendre en charge les malades et suivre leur cheminement pour éviter que chaque médecin établisse individuellement un diagnostic. Il a indiqué que ce procédé permet d'abord d'établir un diagnostic précis avant de passer à la chirurgie, faisant remarquer toutefois qu'une adénopathie tuberculeuse peut être soignée par un traitement et éviter ainsi la chirurgie. Par ailleurs, ces journées ont été dédiées à la mémoire du P. Pierre Chaulet, décédé en octobre 2012 à l'âge de 82 ans en France et enterré en Algérie. Cet hommage a été rendu au défunt en présence de ses enfants et de sa veuve. Grande figure anticolonialiste, P. Chaulet était militant de la cause nationale, humaniste et artisan de l'éradication de la tuberculose en Algérie. Par la même occasion, les participants ont rendu hommage au professeur Ameur Soltane, spécialiste en chirurgie thoracique, décédé mardi soir suite à une arrêt cardiaque.

Assises nationales de la santé pour un diagnostic du secteur

Le président du Conseil de l'ordre des médecins algériens, le D. Mohamed Bekkai Berkani, a recommandé hier la tenue d'Assises nationales de la santé pour établir un diagnostic du secteur. «Après le constat sur le terrain, notamment les problèmes de gestion, essayons d'organiser des assises nationales de la santé pour tenter de situer les problèmes du secteur et chacun prendra ainsi ses responsabilités», a déclaré le D. Bekkai Berkani sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

Il a ajouté qu'il fallait que toutes les corporations de la santé s'impliquent pour faire évoluer le niveau de santé des Algériens, relevant que ces derniers éprouvaient actuellement «toutes les peines du monde» pour se soigner dans les hôpitaux. Il a également estimé nécessaire la formation des médecins par des formateurs de qualité, ajoutant que les CHU doivent devenir des lieux de vie et de formation comme auparavant. «En matière de spécialités, il faudrait affiner la formation. Si nous n'avons pas la possibilité d'avoir des médecins pour les spécialités très pointues, il faudrait faire appel à des coopérants pour nous aider à résoudre nos problèmes», a-t-il précisé. Le D. Bekkai Berkani a souligné que l'Algérie pouvait recourir à sa diaspora en la convainquant d'apporter sa contribution ou à des coopérants français, belges ou canadiens relevant que la médecine est une filière qui évolue chaque jour avec l'apparition de nouvelles techniques et méthodes de soins. «Il faut rétablir la confiance de l'Algérien dans son système de santé», a-t-il conclu.

MÉDECINE - CHIRURGIE

Les laboratoires étrangers préfèrent les pays émergents pour effectuer des tests cliniques

Le chef de service ophtalmologie de l'hôpital universitaire Hassani-Issaa (Béni Messous) P. Mohamed Tahar Nouri a affirmé hier à Alger que les laboratoires étrangers optaient pour les pays émergents, dont l'Algérie, pour y entreprendre des tests cliniques car les populations de ces pays n'abusent pas de médicaments.



Le spécialiste qui s'exprimait lors des 17 journées médico-chirurgicales du CHU Beni Messous a indiqué que les laboratoires étrangers choisissaient les pays émergents comme l'Algérie pour y effectuer les tests cliniques car les patients de ces pays n'abusent pas de médicaments expliquant que la consommation excessive de médicaments faussait les résultats tests.

En Algérie, et contrairement aux pays occidentaux, les malades n'ont pas tendance à abuser des médicaments et les résultats tests qu'ils subissent au niveau des établissements hospitaliers sont en général bons.

Selon P. Nouri l'autorisation, depuis une dizaine d'années des tests cliniques en Algérie a permis l'accès des malades à des molécules innovantes. Les équipements médicaux acquis dans le cadre de ces tests ont bénéficié à plusieurs catégories de malades, s'est-il félicité. Il a salué dans le même sillage la mobilisation des compétences du corps paramédical national et la disponibilité des malades à subir ces tests cliniques.

Le spécialiste a rappelé les tests entrepris en Algérie citant ceux effectués en 2000 puis en 2008 dans le Sud algérien sur des malades souffrant du trachome. Les tests cli-

niques sont effectués avec l'aval du ministère de la Santé. Ils sont supervisés par un comité renforcé par une équipe médicale et paramédicale et un auxiliaire de justice, 9 comités ont été mis en place jusqu'à présent et siégent en général au niveau des hôpitaux d'Alger et sa banlieue. Les participants à cette rencontre se sont recueillis à la mémoire du défunt Pierre Chaulet, décédé en 2012 en reconnaissance pour sa contribution à l'éradication de la tuberculose en Algérie. Un hommage a également été rendu aux regrettés Omar Bouakaz décédé la semaine dernière et Amer Soltane rappelé à Dieu mardi.

SELON UN EXPERT

La recherche clinique en Algérie est relativement en retard

La recherche clinique en Algérie est relativement en retard par rapport aux autres pays voisins, mais elle peut se développer aisément et rapidement, a estimé hier à Oran, le Dr Salah Eddine Sahroura.

L'orateur, président de «Clinical group», première société de recherche sous contrat (Contract Research Organisation), en Algérie agréée par le ministère de la Santé en 2007,

sociétés de recherche sous contrat réalisent pour le compte de fabricants de produits pharmaceutiques des travaux de recherche et développement nécessaires à l'élaboration et à la mise sur le marché des médicaments. Ces sociétés portent le nom de «Contract Research Organization» (CRO).

Pour la définition de la recherche clinique, l'expert a souligné qu'il s'agit d'une recherche réalisée «au lit du malade» avec comme principal objectif de faire évoluer la prise en charge des patients et de permettre le progrès médical. Elle est indispensable pour apporter de nouvelles connaissances comme elle permet de mieux comprendre, prévenir, diagnostiquer ou traiter les maladies.

Elle se fait suite à la recherche fondamentale. Elle est effectuée toujours sur des personnes volontaires, dans le res-

pect total de la personne et de l'intégrité de chaque individu.

Pour ce praticien, en dépit de ce retard, l'Algérie dispose de beaucoup de points forts pour le développement de ce genre de recherche et de la santé générale.

«Notre pays offre pour le chercheur l'avantage de traiter à la fois des maladies existant dans les pays développés et pauvres. Cela va du diabète à la tension artérielle, de l'obésité aux maladies infectieuses. Nous disposons d'un champ très varié pour agir», a-t-il dit.

L'attractivité des coûts des études de recherche clinique par rapport à ceux en vigueur en Europe et aux Etats-Unis constitue, selon le conférencier, un atout pour l'Algérie. «Nous avons aussi un très haut potentiel d'inclusion des patients dans nos études et des investisseurs très motivés», a-t-il dit, tout en déplorant certaines faiblesses comme les infrastruc-

tures hospitalières inadaptées, un manque flagrant en matériel et en formation des investigateurs ainsi qu'un système de soins inapproprié.

Dans le même cadre, D. Sahraoui a jugé les délais d'approbation de l'étude «très longs». «L'autorisation qui nous parvient du ministère pour effectuer une étude de recherche clinique pour le compte de nos opérateurs peut prendre jusqu'à 6 mois d'attente», a-t-il souligné, appelant à une révision de la réglementation régissant cette pratique.

Le conférencier a considéré que des opportunités se présentent pour le développement de la recherche clinique en Algérie et l'investissement en la matière. «Cette pratique connaît actuellement un essoufflement en Europe et aux USA. Notre pays pourra facilement rattraper son retard», a conclu cet expert.

ALGÉRIE - UNESCO

L'Algérie à la célébration de la Journée mondiale des enseignants demain au siège de l'Unesco à Paris

La nécessité de combler le déficit d'enseignants dans le monde et dispenser un enseignement de qualité sera le point focal de la Journée mondiale des enseignants qui sera célébrée demain au siège de l'Unesco à Paris avec comme thème pour cette édition 2013, «Un appel pour les enseignants».

Cet événement auquel a été convié l'Algérie, représentée par le Syndicat national autonome des professionnels de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), réunira également des enseignants, des représentants d'organisations professionnelles, des experts et des chercheurs en provenance de toutes les régions du globe.

Les représentants des organisations partenaires telles que l'Organisation internationale du travail (OIT), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Unicef et l'Internationale de l'éducation (IE) ont également été conviés à prendre part à la cérémonie

célébration de cette journée.

«Lancer un appel pour les enseignants équivaut à appeler à une éducation de qualité pour tous», a indiqué la directrice générale de l'Unesco Mme Irina Bokova, dans son appel pour l'organisation de cet événement.

«Une éducation de qualité apporte l'espoir et la promesse d'un meilleur niveau de vie, a-t-elle estimé, ajoutant qu'« il n'existe aucun fondement plus solide pour une paix et un développement durables qu'une éducation de qualité dispensée par des enseignants bien formés, valorisés, soutenus et motivés».

Pour Mme Bokova, les connaissances et les compétences professionnelles des enseignants constituent le facteur le plus important pour une éducation de qualité.

«En cette année mondiale des enseignants, nous demandons que les enseignants bénéficient dès le départ d'une formation plus solide, ainsi qu'un dévelo-

pement professionnel et d'un soutien constant», a-t-elle poursuivi, soulignant que «trop souvent les enseignants sont insuffisamment qualifiés, mal rémunérés et destinés à un statut précaire».

La célébration de cette journée débutera dans la matinée par un Appel pour les enseignant(e)s qui s'intéressera notamment au défi du recrutement des professeurs.

Il sera suivi par une table ronde sur les enseignants et la citoyenneté mondiale.

L'après-midi, aura lieu le lancement de l'Année mondiale d'action de l'Internationale de l'éducation, qui sera marqué notamment par le Forum mondial des enseignants. Ce forum sera organisé sous forme de débat ouvert pour réunir les analyses sur les obstacles majeurs à une éducation de meilleure qualité, mais également pour recueillir l'engagement des dirigeants et des membres des organisations d'enseignants au regard de cette année d'action.

SANTÉ ANIMALE: l'Algérie insiste sur la nécessité d'accéder aux produits vétérinaires de qualité

Le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M. Fodhil Ferroukhi a souligné mardi à Alger la nécessité d'améliorer l'accès aux produits vétérinaires de qualité afin de maîtriser la prévention et le contrôle des maladies animales.

«L'accès aux produits vétérinaires de qualité est une nécessité absolue pour la protection de la santé animale et la préservation des cheptels et à l'accroissement de la production animale», a souligné M. Ferroukhi, lors d'un séminaire regroupant les représentants d'une vingtaine de pays de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

M. Ferroukhi a souligné aussi l'importance d'harmoniser les mesures en matière de normes internationales et de bonne gouvernance afin d'optimiser la qualité des produits vétérinaires utilisés. «Les vétérinaires doivent prendre conscience que l'utilisation des produits vétérinaires n'est pas anodine, puisqu'elle peut être néfaste pour la santé publique à travers des résidus et des résistances», estime l'Algérien Rachid Bouguedour, responsable de l'OIE pour la région Afrique du Nord. Les organisations mondiales dont l'OIE, l'OMS et la FAO recommandent des mesures strictes liées aux résidus de médicaments vétérinaires dans les denrées animales et d'origine animale. Des experts de l'OIE participent à ce séminaire de formation pour donner des orientations aux services vétérinaires de cette région sur l'utilisation des produits vétérinaires ainsi que des orientations sur la bonne gouvernance.

Les participants vont échanger, durant trois jours de travaux, les expériences des différents pays dans le domaine des médicaments vétérinaires et leur impact sur la santé publique.

70% des maladies de l'homme sont d'origine animale

Afin de garantir un contrôle efficace et durable des maladies animales tout en réduisant au minimum les risques encourus par l'homme et les animaux, l'OIE recommande aux gouvernements de prévoir, dans leur législation vétérinaire, des dispositions

adaptées pour réglementer l'autorisation de mise sur le marché, la fabrication, la distribution et l'utilisation des produits vétérinaires. Selon l'OMS, 70% des maladies touchant l'homme sont d'origine animale.

Cependant beaucoup de pays n'ont pas les moyens d'accéder à des produits de qualité et d'autres ne disposent pas de système de distribution transparent. L'OIE encourage à cet effet l'harmonisation de la législation vétérinaire et soutient l'initiative sur la coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques applicables à l'homologation des médicaments vétérinaires. Les pays qui ont avancé en matière de contrôle vétérinaire dont l'Algérie sont sollicités pour aider les autres qui ne le sont pas, souhaite Elisabeth Erlacher, représentante de l'OIE à Paris.

«Nous sommes très satisfaits des progrès qu'a fait l'Algérie en matière d'enregistrement de médicaments vétérinaires au niveau national et le système de contrôle vétérinaire adopté par les services vétérinaires algériens», reconnaît cette experte de l'OIE. «Notre réglementation prévoit un contrôle strict du produit vétérinaire et une évaluation de l'OIE effectuée en décembre 2012 atteste de cette rigueur», a soutenu le directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Kamel Bougamen.

Au niveau régional, les pays d'Afrique du Nord devancent de loin les deux du Moyen-Orient en matière de contrôle de produits vétérinaires et de lutte contre les maladies notamment celles les plus répandues dans le monde comme la fièvre aphteuse, selon un expert de l'OIE. Pour cette dernière, l'Algérie devrait obtenir le statut de pays indemne de cette maladie en 2014.

Ces résultats attestent de la compétence avérée des services vétérinaires algériens et de la volonté politique qui existe en Algérie en matière de santé publique, selon les experts de l'OIE.

Pour autant, la santé animale en Algérie reste dépendante des importations à hauteur de 70% de ses besoins. L'élevage occupe la moitié du PIB agricole, le médicament vétérinaire étant un intrant important.

APS

Mois d'octobre rose en faveur de la sensibilisation et du dépistage L'Association El-Amel engagée dans la lutte contre le cancer du sein

Amel B.

Dans le cadre d'Octobre rose, mois de mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein, plusieurs événements sont organisés, par l'association El-Amel d'aide aux personnes atteintes de cancer. A cette occasion, cette association, organise, en collaboration avec la Société Algérienne de Sénologie et de Pathologies Mammaries organisent, sous le haut patronage du ministère de la santé, un séminaire International avec pour thème, «le Cancer du Sein chez la Femme Jeune». Prévue, demain et après-demain, à l'hôtel Sofitel cette rencontre verra la participation d'un panel d'experts algériens et étrangers qui vont se pencher sur les facteurs mis en cause dans le cancer du sein dont le nombre de cas augmente de façon inquiétante, ces der-



nières années. Cette pathologie cancéreuse a touché, en 2012, plus de 10 000 femmes. Autre question cruciale qui sera au centre des débats : «Pourquoi en Algérie le cancer du sein atteint la

Randonnée le 5 octobre contre le cancer du sein

L'association d'aide aux malades atteints de cancer El Badr de Blida, organise, ce samedi 5 octobre, une randonnée contre le cancer du sein. Le départ se fera, à 8H30, depuis la place Chréa, vers la forêt des 04 bancs, ensuite El Haoudh et retour au ski club. Le public est cordialement invité.

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES Nécessité de créer des centres de gériatrie

La nécessité de créer des centres de gériatrie pour la prise en charge des personnes âgées a été recommandée mardi à Alger par des spécialistes de la santé, au vu du nombre important de cette catégorie qui a atteint 10% de la population, soit plus de 3 millions de personnes. «La création de centres de gériatrie pour prendre en charge cette tranche de la population. «En vieillissant, les personnes âgées souffriront de différentes pathologies liées à l'âge et nécessitant le recours à plusieurs spécialités médicales, d'où l'intérêt de créer des centres de gériatrie qui sont des structures de soins pour la

population des 3^e âge», a-t-il expliqué. Le P^r Mourad Hamidan, lors d'une journée de réflexion organisée par l'association SOS 3^e âge en déshérence «Ihcène», que le nombre des personnes âgées (65 ans et plus) atteindra en 2040 plus de 5 millions de personnes, d'où, a-t-il dit, l'urgence de créer des centres de gériatrie pour prendre en charge cette tranche de la population. «En vieillissant, les personnes âgées souffriront de différentes pathologies liées à l'âge et nécessitant le recours à plusieurs spécialités médicales, d'où l'intérêt de créer des centres de gériatrie qui sont des structures de soins pour les per-

sonnes âgées. Le P^r Belkacem Maouche a indiqué, lors d'une journée de réflexion organisée par l'association SOS 3^e âge en déshérence «Ihcène», que le nombre des personnes âgées (65 ans et plus) atteindra en 2040 plus de 5 millions de personnes, d'où, a-t-il dit, l'urgence de créer des centres de gériatrie pour prendre en charge cette tranche de la population. «En vieillissant, les personnes âgées souffriront de différentes pathologies liées à l'âge et nécessitant le recours à plusieurs spécialités médicales, d'où l'intérêt de créer des centres de gériatrie qui sont des structures de soins pour les personnes âgées», a-t-il expliqué. Le P^r Mourad Hamidan, pour sa part, affirmé que la gériatrie est une spécialité inexistante en Algérie, malgré le nombre important de la population qui a plus de 65 ans. «Il est important de créer des centres de gériatrie englobant toutes les spécialités qui traitent des maladies liées à l'âge, à l'instar des centres qui existent dans les pays développés», a insisté le P^r Hamidan. Le P^r Benaïssa Abdenbi a indiqué, quant à lui, que l'existence de ce genre de structures est «nécessaire», soulignant que les personnes âgées présentent bien souvent plusieurs pathologies nécessitant le recours à différents spécialistes. S'agissant de la loi promulguée en 2010 consacrant des acquis «importants» aux personnes âgées, la présidente de l'association «Ihcène», M^{me} Souad Chikhi, s'est félicitée de ces acquiescements dont le plus important, a-t-elle estimé, est l'augmentation de la pension destinée aux personnes âgées démunies qui est passée de 3 000 à 10 000 DA. loi «vient consacrer le droit des personnes âgées à l'aide médicale à domicile et sanctionne aussi les enfants qui abandonnent leurs parents âgés», a-t-elle relevé.

SELON L'ONS

L'Algérie compte plus de 3 millions de personnes âgées

L'Algérie compte plus de 3 millions de personnes âgées (60 ans et plus), soit 8,1% de la population totale (37,9 millions d'habitants) et leur nombre atteindrait les 7 millions en 2030, a indiqué mardi l'Office national des statistiques (ONS) dans un communiqué. «Les personnes âgées en Algérie (population de 60 ans et plus) ont atteint un volume de 3.048.000 personnes au 1er juillet 2012, soit une part relative de 8,1% de la population totale qui a atteint, au 1er janvier 2013, 37,9 millions d'habitants», note le communiqué rendu public à l'occasion de la journée mondiale des personnes âgées. Le volume des personnes âgées a plus que triplié en 35 ans, précise la même source, alors qu'en 1977, leur

nombre était estimé à 932.000 personnes, soit une part de 5,8% de la population totale. «Cette augmentation aussi bien en volume qu'en structure est révélatrice des profonds changements structurels que connaît la dynamique démographique en Algérie, mais aussi l'allongement de l'espérance de vie (passant de 53,4 à 76,4 ans entre 1970 et 2012)», a-t-on expliqué. L'ONS juge qu'il est assez tôt, à présent, de parler de vieillissement de la population en Algérie à l'instar des pays développés, mais cette part est appelée à croître dans le futur. Cette population atteindrait, à l'horizon 2030, plus de 14% de la population totale, soit un volume de 7 millions de personnes, estime l'ONS.

Décès du président de la Société algérienne d'oncologie Ameur Soltane



Le spécialiste en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Pacha et président de la Société algérienne d'oncologie thoracique, le D^r Ameur Soltane est décédé mardi à Alger suite à un arrêt cardiaque, a-t-on appris de son entourage. Le D^r Ameur Soltane, 63 ans, connu pour son humanisme et sa disponibilité en faveur des malades, a consacré l'essentiel de sa carrière professionnelle à la lutte contre les maladies respiratoires, notamment le

cancer des poumons. En tant que président de la société d'oncologie, le défunt a contribué à assurer une réflexion sur la stratégie nationale de lutte contre les cancers en Algérie. En parallèle à ses activités de chirurgie, il a mené avec le professeur Chaouché, pionnier de la greffe rénale en Algérie, un travail de fond pour développer des techniques chirurgicales dites de pointe. Le D^r Ameur Soltane ambitionnait avec son équipe de passer à une autre étape en travaillant à réunir depuis quelques années les

conditions nécessaires à la réalisation en Algérie de la transplantation pulmonaire. Le corps du défunt a été inhumé mercredi après-midi à Bordj Ménaïel, dans la wilaya de Boumerdès. Le directeur général de DK News et l'ensemble du personnel présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à la corporation médicale. «Que Dieu l'accueille en Son Vaste Paradis et lui accorde Sa Miséricorde.»

«À Allah nous appartenons, à Lui nous retournons»

L'hépatite, c'est quoi ?

Un vaccin expérimental contre l'hépatite C a été mis au point par des chercheurs français. Le produit, qui n'a pas encore été testé sur des humains, pourrait permettre de prévenir cette maladie. Quelle est la différence entre les hépatites A, B ou C ? Comment le virus se transmet-il ? Comment se protéger ? Décryptage.

Le virus s'attaque au foie

Les hépatites A, B ou C, les plus courantes (il existe aussi les hépatites D, E ou G), sont appelées hépatites virales. Le virus s'attaque au foie en provoquant son inflammation qui va parfois jusqu'à sa destruction. Les hépatites B et C touchent tous les ans 500 000 personnes en France. 4 000 en meurent chaque année⁽¹⁾. D'autres hépatites peuvent se déclarer sous l'action de l'alcool ou de médicaments.

Hépatite aiguë ou chronique

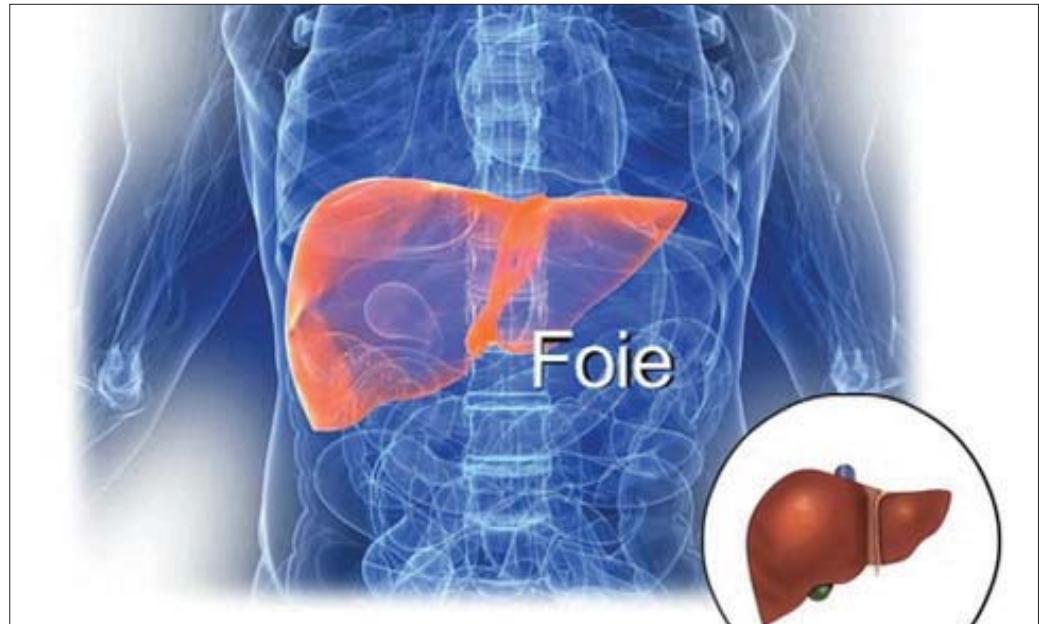
Une hépatite est dite aiguë quand elle s'attaque à l'organisme et que celui-ci parvient à guérir dans un court terme. Elle est dite chronique quand elle réapparaît tout le long de la vie, sans que le corps parvienne à s'en débarrasser définitivement (long terme). Une période d'incubation du virus est en général observée. C'est la période où le virus se bat contre le système immunitaire. Pendant cette période, la personne n'est pas malade, mais elle est déjà contagieuse.

L'hépatite A, parfois fulminante

La propagation du virus de l'hépatite A est surtout liée au manque d'hygiène et à la pauvreté. Sa période d'incubation est de 2 à 6 semaines. Aujourd'hui rare en France, il peut cependant facilement se contracter en voyageant vers des pays d'endémie (Afrique, Asie, Amérique du Sud...). L'hépatite A, bénigne chez l'enfant mais nettement plus invalidante chez l'adulte (asthénie prolongée, troubles digestifs), peut être responsable d'hépatites fulminantes (avec décès ou transplantation hépatique). La maladie est aiguë, jamais chronique. L'avoir contracté une fois vaccine pour la vie.

Les symptômes

Même infectée par le virus, une personne ne développera pas forcément de symptômes (c'est le cas pour la B dans 60 % des cas, la C ou chez les enfants), mais elle est déjà capable de le transmettre. Quand le sujet développe les symptômes, ce sont souvent les mêmes : perte d'appétit, amaï-



grissement, fatigue, douleurs articulaires, malaises abdominaux du côté droit (où se situe le foie), nausées, diarrhées et urine foncée (couleur acajou), jaunisse (la peau et le blanc des yeux deviennent jaunes). A noter que la réaction à la maladie peut être très différente selon les individus. Une personne ne pourra plus se lever de son lit alors que d'autres pourront encore marcher et effectuer des activités.

Les hépatites B et C

Ces deux hépatites peuvent être aiguës ou chroniques. Elles peuvent toutes les deux se compliquer en cirrhose ou en cancer du foie après des dizaines d'années environ. Elles sont trois fois plus fréquentes chez les personnes en situation de précarité. Elles se convertissent en une version chronique dans 5 à 10 % des cas pour l'hépatite B (chez l'adulte) et dans 80 % des cas pour l'hépatite C. La période d'incubation du virus est beaucoup plus longue (de 2 à 3 mois). On peut rester plusieurs années sans les symptômes de la maladie pour l'hépatite C.

Hépatites A et B : les modes de transmission

Hépatite A

Elle se transmet par ingestion d'eau ou d'aliments (fruits de mer, fruits ou légumes non lavés par de l'eau traitée...). Des cas de transmission ont été détectés chez les homosexuels lors de rapports oro-anaux.

Hépatite B

Le virus se loge dans le sang et dans certains liquides biologiques. La transmission se fait donc par le sang ou lors de rapports sexuels (MST). Il est important au niveau préventif de ne pas partager des objets ayant été en contact avec le sang (brosses à dents, rasoirs, seringues...).

Selon Stanislas Pol, chef du service d'hépatologie de l'hôpital Cochin et responsable du pôle d'hépato-gastro-entérologie, cette maladie est "très contagieuse et peut dans certains cas se transmettre par contact salivaire".

Elle touche 5 fois plus les hommes que les femmes. Elle peut se présenter sous une forme aiguë dite fulminante (entre 0,1 et 1 % des cas) qui peut être mortelle en l'ab-

sence de greffe du foie. Enfin, elle représente un risque potentiel chez l'enfant né de mère infectée, car le bébé (s'il est contaminé) deviendra en l'absence de traitement porteur chronique dans 90 % des cas.

Hépatite C : quels modes de transmission ?

Bien que sa transmission par voie sexuelle soit possible, le virus de l'hépatite C se transmet essentiellement lors de contacts sanguins.

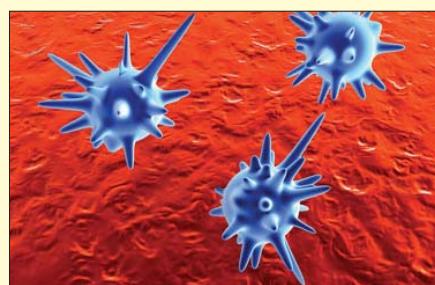
Ils sont liés aux injections de drogue par voie veineuse la plupart du temps, mais aussi lors de soins, ou actes s'accompagnant potentiellement de contamination sanguine.

La maladie garde une chronicité dans 85 % des cas.

Les symptômes se déclarent souvent longtemps après l'infection. Lorsqu'ils existent (pour moins de 20 % des malades), ce sont la fatigue générale, la jaunisse et des signes digestifs et généraux évoquant une grippe. Le pronostic est sévère en l'absence de traitements.

Hépatite : voici la protéine qui reconstruit le foie

A ce jour, aucun traitement n'existe contre la forme fulminante de l'hépatite, qui entraîne une défaillance du foie qui peut être mortelle. Mais des chercheurs de l'Inserm ont trouvé une protéine qui agit sur la régénération du foie. L'hépatite aiguë sévère et fulminante est un syndrome rare caractérisé par la destruction des cellules du foie qui sont alors incapables d'assurer leur fonction métabolique et de détoxicification. Cette forme d'hépatite peut avoir pour origine une cause toxique (médicaments, champignons véneneux, facteur d'environnement) ou infectieuse (les hépatites virales) et peut entraîner une défaillance du foie, mortelle dans certains cas faute de transplantation hépatique. A ce jour, aucun traitement n'existe. Mais des chercheurs de l'Inserm et de



l'Université Paris-Sud 11 ont développé une petite protéine qui agit sur la régénération des cellules du foie. Le foie est en effet le seul organe qui a la capacité de régénérer afin de compenser un dommage (un processus qui permet la guérison spontanée d'un certain nombre d'hépatites virales aiguës). Des expériences in-vitro puis des expériences sur des souris ont révélé le mode d'action de cette protéine, qui protège les cellules du foie de multiples agressions et stimule la régénération hépatique dans un foie abîmé, et, cela même à un stade avancé de la maladie.

En septembre dernier, un essai clinique a été lancé auprès de 60 patients atteints d'hépatite aiguë sévère ou fulminante. Les premiers résultats devraient être rendus publics fin 2012.

Hépatite E : bientôt un traitement

L'hépatite E est responsable d'une inflammation aiguë ou chronique du foie. Il s'agit d'une maladie émergente parfois mortelle et sans traitement connu.

Le virus de l'hépatite E est la première cause d'hépatite virale dans le monde et on estime que le tiers de la population mondiale a été infectée par ce virus. Si la majorité des cas survient dans les pays en voie de développement, on assiste à une émergence de cas d'infection en France et dans les autres pays industrialisés où le virus se transmet à l'homme par la consommation d'aliments contaminés insuffisamment cuits.

Le virus de l'hépatite E, comme les autres virus des hépatites, provoque une inflammation du foie. Dans sa forme aiguë, l'infection aiguë peut être mortelle chez les personnes âgées, les femmes enceintes et chez les personnes malades du foie. Chez les personnes immunodéprimées (patients greffés, patients sous chimiothérapie ou personnes vivant avec le VIH), l'infection par le virus de l'hépatite E peut évoluer vers une hépatite chronique et entraîner une cirrhose.

Un second souffle pour la Ribavirine

La Ribavirine est un médicament actuellement prescrit pour traiter certaines infections virales respiratoires chez l'enfant et certaines fièvres hémorragiques. Il est également utilisé dans le traitement de l'hépatite C.

Vincent Mallet, maître de conférences à l'Université Paris Descartes et praticien hospitalier au sein du Groupe Hospitalier Cochin Saint-Vincent de Paul (AP-HP), a proposé à deux patients immunodéprimés souffrant d'une infection chronique par le virus de l'hépatite E de suivre un traitement à base de Ribavirine. Chez les deux patients, après deux semaines de traitement, le fonctionnement du foie est redevenu normal. Après quatre semaines de traitement, le virus est devenu indétectable dans l'organisme. Enfin, après l'arrêt du traitement (respectivement 6 et 3 mois à ce jour), le fonctionnement hépatique restait normal et le virus de l'hépatite E demeurait indétectable.

Ce rétablissement spectaculaire des deux patients montre le potentiel de la Ribavirine comme traitement des formes graves d'infection par le virus de l'hépatite E. «Il faut toutefois rester prudent» déclare Vincent Mallet.

«En raison du manque de recul, on ne peut encore affirmer la guérison totale des patients, mais notre travail est une véritable avancée. Des tests cliniques doivent maintenant être menés pour trouver la dose, la formulation et la durée adéquates pour traiter les formes graves d'infection par le virus de l'hépatite E».

HÉPATITES

Comment les prévenir ?

Les hépatites sont des maladies très contagieuses. Des règles essentielles d'hygiène et de vie sont à respecter pour éviter la transmission.

Eviter la transmission par voie sanguine

Ce sont les cas de l'hépatite B et C. Si vous vous faites percer ou tatouer ou si vous participez à une séance d'acupuncture, assurez-vous que le matériel est soit stérilisé, soit jetable. Les utilisateurs de seringues (particulièrement les drogués où il existe une forte proportion de personnes ayant contracté une hépatite) doivent impérativement ne jamais partager leurs seringues entre eux. Pour les personnels médicaux, attention à la piqûre accidentelle. Cette catégorie socio-professionnelle doit prendre la précaution d'utiliser des gants lors de ses différentes tâches.

Attention à ne pas vous échanger lames de rasoirs, brosse à dents...

Ces mesures d'hygiène sont à respecter scrupuleusement si vous savez qu'un proche a contracté le virus. Jetez tout objet souillé de sang ou objet de

toilette dans un contenant, que vous fermez hermétiquement.

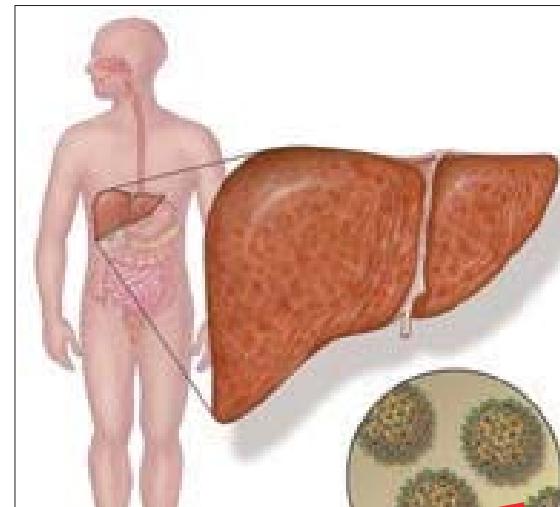
Eviter la contamination par voie sexuelle

C'est le cas pour l'hépatite B et dans un cas pour l'hépatite A.

Pour éviter d'être contaminé par le virus de l'hépatite B, utilisez un préservatif lors des rapports.

Et par l'alimentation et l'eau

Le virus de l'hépatite A peut se transmettre partout où les conditions d'hygiène sont déficientes : le manque de latrines, l'absence de réseau d'évacuation des eaux usées, une mauvaise hygiène des mains qui fait que le virus, présent dans les selles des malades, se retrouve au contact d'aliments à leur tour ingérés ou sur les mains des personnes non immunisées. Les aliments le plus souvent incriminés sont : les coquillages, les fruits et les crudités. Si vous voya-



gez dans un pays à forte endémie d'hépatites A (Amériques centrale et du Sud, Asie sauf Japon, Afrique, Moyen-Orient...), évitez de boire l'eau du robinet. Préférez les bouteilles que l'on décapsule. Si vous prenez des fruits et légumes, faites très attention lors de leur nettoyage à l'eau qui peut être souillée. Retenez que 5 minutes d'eau bouillie suffisent à tuer tous les virus.

Jetez tout objet souillé de sang ou objet de toilette dans un contenant, que vous fermez hermétiquement.

Vrai/Faux sur l'hépatite B

-Le virus de l'hépatite B est aussi contagieux que le virus du sida. **Faux.**

Le virus de l'hépatite B est 100 fois plus contagieux que celui du sida.

-On peut mourir de l'hépatite B. **Vrai.**

L'hépatite B est la 10e cause de mortalité dans le monde. Entre 600 000 et un million de personnes en meurent chaque année. En France, on compte 1 500 décès chaque année dus à l'hépatite B.

-On estime que 10 % de la population mondiale a été en contact avec le virus. **Faux.**

On estime que près d'une personne sur trois a été en contact avec le virus dans le monde. Au total, ce sont 400 millions de personnes qui souffrent de la forme chronique de la maladie. En Europe, on estime à 1 million le nombre de nouvelles personnes touchées par l'hépatite B chaque année. Si 90% de ces personnes guérissent complètement, 10 % souffriront d'une hépatite chronique B pour le reste de leur vie, avec pour triste conséquence le décès de près de 25% de ces patients.

-Lorsqu'on a une hépatite B, on a les yeux jaunes. **Faux.**

Rappelons-le : l'hépatite B est considérée comme une maladie silencieuse. Seules 30 % des personnes atteintes présentent des symptômes tels que les yeux jaunes (jaunisse), des diarrhées, des nausées, des douleurs abdominales, musculaires ou articulaires, une fatigue importante... D'où l'importance de se faire dépister.

-La mère peut transmettre le virus de l'hépatite B au nouveau-né. **Vrai.**

La transmission peut se faire de la mère à l'enfant lors de l'accouchement ou de l'allaitement. Dans 90% des cas, l'enfant restera porteur chronique du virus toute sa vie.

-L'hépatite B est une maladie sexuellement transmissible. **Vrai.**

Les moyens de transmission du virus sont le sang, le lait maternel ou lors de l'accouchement et les rapports sexuels protégés.

-Plus de neuf fois sur 10, on guérit définitivement de l'hépatite B. **Vrai.**

5 à 10 % de la population infectée sera porteuse chronique du virus pour la vie entière. Parmi celle-ci, 25 % en décèdera suite à un cancer du foie, une cirrhose ou une insuffisance hépatique. Enfin, entre 0,1 et 1 % de la population infectée contractera une hépatite B fulminante mortelle en l'absence de greffe du foie (80 % des patients décèdent en quelques jours seulement).

-Le foie est le plus grand organe du corps humain car il remplit 500 fonctions différentes. **Vrai.**

Cet organe vital joue un rôle essentiel. Il fabrique rapidement de l'énergie selon les besoins de l'organisme. Il stocke les vitamines et les minéraux. Il contrôle la quantité de cholestérol dans le sang. Il neutralise et élimine les déchets, drogues et poisons présents dans le sang. Il produit et contrôle la quantité d'hormones. Il aide le système immunitaire à combattre les infections. Il fabrique la bile pour faciliter la digestion... Sans lui, l'être humain ne peut survivre plus d'un ou deux jours.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Plusieurs films algériens au 10^e Festival du cinéma africain de Cordoue

Plusieurs films algériens sont au programme du 10^e Festival du cinéma africain de Cordoue (Espagne), prévu du 11 au 19 octobre prochain, aux côtés de plus de 60 autres productions venant d'une trentaine de pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine, a-t-on annoncé sur le site du festival.

Parmi les films en compétition, dans la catégorie «Rêve africain» consacrée aux longs métrages de fiction, figurent les œuvres algériennes «Yema» (2012) de Djamilia Sahraoui, «Rengaine» (2012) de Rachid Djidani, «Secret screening» (2012) de Mathe Aidi, parmi six autres films représentant le Nigeria, le Maroc, Kenya, Madagascar et la Tunisie. Dans la section documentaire, «Demande à ton ombre» (2012) de Lamine Ammar Khodja et «C'est dans la boîte» (2012) de Djamil Beloucif, représentant l'Algérie et la France, seront en compétition avec six films du Congo Démocratique, de la Tunisie, du Sénégal et de l'Afrique du Sud.

«Al Djazira» (2012) de Amine Sidi Boumediene, «Tarzan, Don Quichotte et nous» (2013) de Hassan Ferhani et «Les jours d'avant» (2013) de Karim Moussaoui, prendront part à la compétition côté algérien dans la catégorie court métrage, «L'Afrique en court», avec sept autres projets de Tunisie, d'Egypte, du Cameroun, du Burkina Faso, d'Ethiopie et du Gabon. Le long métrage algérien «Roma wa la n'touma» (2006) de Tariq Teguia et le court métrage «On ne mourra pas» (2010) d'Amel Kateb sont programmés en off avec dix autres films dans la section «10 fragments d'un discours amoureux africain». «La vie sur la terre» du Mauritanien Abderrahmane Sissako est programmé à l'ouverture de



ce festival organisé par l'association cordouane, «Al Tarab», en partenariat avec l'Agence espagnole de coopération internationale et de développement. Le Festival du cinéma africain de Cordoue,

qui avait célébré lors de l'édition 2012 le cinquantenaire de l'Indépendance de l'Algérie, vise prioritairement à faire connaître le cinéma et les professionnels du cinéma d'Afrique.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF L'école constantinoise dévoile ses talents

L'école constantinoise du malouf, à l'honneur mardi soir lors de la 4^e soirée du festival international du malouf, a dévoilé tous ses talents, au bonheur des nombreux mélomanes que le théâtre régional peinait à contenir. L'artiste Soraya Zbiri, un des symboles féminins de la musique andalouse constantinoise, et le chanteur Kamel Bouda ont créé la surprise de la soirée en s'associant pour un duo inédit relatant en chanson l'histoire de la passion d'un prince et d'une belle andalouse, et reproduisant une scène des jardins des délices d'un palais de Séville avec la qacida «Dam'i jara». Avec sa voix sublime, Soraya mettait à l'épreuve son prince et Kamel Bouda, répliquait avec une vibrante émotion, dans une causerie durant laquelle le public, les yeux rivés sur la scène, se délectait du spectacle et savourait l'harmonie des accords musicaux où les sons du luth, du mandole et du violon captivent, charment et transportent. Le duo, longuement applaudi, a donné, de l'avis des mélomanes «un nouvel habillage vocal» à une qacida, interprétée par plusieurs artistes dont la mémoire vivante du malouf, Mohamed-Tahar Fergani. Avant le passage de



Soraya Zbiri et de Kamel Bouda, Salim Fergani qu'on ne présente plus, accompagné par son orchestre, avait ouvert la soirée avec la qacida «Ya achikin nar el habib», fusionnant authenticité et sensualité avant d'interpréter nouba dhil, et un délicieux istikhbar, berçant le public aux rythmes de la musique savante. Après le spectacle, Salim Fergani a fait part de sa joie de voir «autant de jeunes talents perpétuant un art devenu l'identité de la ville». Le chanteur Djamel Arras a pris le relais pour gratifier le public avec deux qacidas «Ya nass ma tar'dirouni» et «Sa'at haninya» avant d'interpréter une nouba sika. La voix voluptueuse du chanteur a su créer une ambiance festive au théâtre, le public, ravi, répondant par de longues ovations et des youyous fusant

de partout. Venu de La Coquette, Annaba, Dib Layachi a également donné le meilleur de lui-même en interprétant un mouachah, «Jadaka al ghaythou», qui produit son effet sur le public qui s'est levé pour saluer l'artiste. La quatrième soirée du festival international du malouf de Constantine a été marquée par un hommage posthume à Amar Bouhaoual, connu sous le nom de

Ferd Ettabiya, un des grands chanteur du zadjel (une forme d'expression poétique en arabe dialectal) et figure emblématique dans la perpétuation de ce genre à travers la transmission orale. Ouvert samedi dernier sous le slogan «le malouf, une pulsation dans le monde», la septième édition du festival international du malouf se poursuivra jusqu'au 4 octobre prochain. Mercredi soir, ce sera au tour de la troupe espagnole Jako El Muzikante et de l'association El Meghdiria de Mascara de se produire, tandis que jeudi, l'égyptienne Riham Abdelhakim et la troupe constantinoise de Adel Mechouache, lauréats du concours du festival national du malouf, sont attendus.

Le festival de la musique Diwane met en lumière le patrimoine national

Le festival international de la musique Diwane d'Alger, dont la 6^e édition se déroule actuellement à la salle Ibn-Zeydoun, «permet de mettre en lumière le patrimoine national, spécifiquement ce genre musical, sur la scène nationale et internationale», a affirmé l'artiste Souad Asla. «La musique Diwane est sans doute la plus authentique de tout le Maghreb, par rapport à ses variantes maghrébines (Gnaoui, Stambali et Stambouli)», a-t-elle indiqué dans un entretien téléphonique à l'APS. «Les adeptes de cet art musical et chorégraphique des différentes régions du pays ont su préserver les mélodies et les rythmes légués par les anciens comme un vrai trésor, mais encore de nombreux efforts restent à faire dans ce sens», a-t-elle souligné.

«Parlant de ses projets professionnels, Souad Asla, qui vit actuellement en France et présentée comme la «princesse du Diwane», déclaré qu'ils «visent à élargir le cadre des ateliers 'chants et danses du Sud algérien' que j'encadre depuis quelques années dans ce pays européen, en amenant mes disciples à la source musicale de mon pays». «En marge de ces ateliers, je travaille avec Hasna El-Bacharai pour la concrétisation de son troisième album», signale cette artiste native de Bechar. «S'agissant de son dernier album «awal», qui comprend onze chansons fruits de compositions personnelles de la chanteuse dont la voix siégi au style Diwane, elle a fait état des efforts qu'elle déploie pour qu'il soit distribué prochainement en Algérie. «Souad Asla dont le répertoire des chansons est puisé dans la tradition Diwane, signale que la musique et la danse Diwane sont pour elle «la vibration qui relie l'âme, le corps et la société». En ce sens, «elles sont guérisseuses», a-t-elle ajouté.

Ayant vécu une grande partie de sa jeunesse à Bechar, capitale nationale du Diwane et carrefour de rencontres des cultures algériennes et subsahariennes, l'artiste, qui a animé plusieurs concerts en Algérie, Maroc, France et dans d'autres pays européens, aborde dans ses chansons en plus des «Bordj» Diwane, des sujets engagés contre l'oppression, la Palestine et bien d'autres thèmes liés à l'adversité dans la vie, comme est le cas de la plupart des textes du répertoire Diwane.

Nouvelle œuvre pour enfants du théâtre régional de Mascara

Le théâtre régional de Mascara s'est lancé dans la création d'une nouvelle œuvre théâtrale pour enfants dont la présentation en avant-première est prévue pour samedi au théâtre régional de Saida. Ecrite par Mohammed Meziane et réalisée par Kada Chalabi, cette nouvelle pièce théâtrale, intitulée «Naker el maârouf» (L'ingrat), traite des valeurs sociales et éducatives dans un style humoristique, indiqué la responsable de la communication et des relations publiques du théâtre régional de Mascara.

L'auteur de cette pièce, qui a déjà à son actif des contes pour enfants, a choisi cette fois-ci le théâtre pour véhiculer ses idées, a-t-elle ajouté. Houari Chikhaoui assiste le réalisateur de cette pièce, alors que Miloud Bendjeddou s'occupe de la scénographie. Huit comédiens dont deux filles sont à l'oeuvre à la maison de la culture «Abou Ras Ennacir» et le centre culturel «Mohamed Hamiani» de Mascara. La présentation en avant-première de cette pièce est prévue le 5 octobre prochain au théâtre régional de Saida. Le théâtre régional de Mascara prévoit la présentation durant le mois d'octobre, de cinq œuvres théâtrales dont deux pour enfants de production locale et trois pour adultes produites par le théâtre régional d'Annaba, le théâtre régional de Sidi Bel-Abbès et l'association culturelle «Abdelhalim Djillali» de Mostaganem.

PAKISTAN**376 morts dans le séisme du 24 septembre**

Le tremblement de terre de magnitude 7,7 qui a secoué le 24 septembre la province pakistanaise du Baloutchistan (sud-ouest) a fait 376 morts et plus de 100.000 sans-abri, selon un nouveau bilan des autorités revu à la hausse mardi.

"Au moins 330 personnes ont péri dans le district d'Awaran et 46 dans celui de Kech, et 824 personnes ont été blessées", a annoncé dans un communiqué l'agence nationale chargée de la gestion des catastrophes. Ces deux régions, où les opérations de secours se poursuivent, ont été particulièrement touchées par le séisme de magnitude 7,7. Un précédent bilan faisait état de 359 morts.

Le nouveau comptage des victimes ne tient pas compte d'un deuxième tremblement de terre, de magnitude 6,8, qui s'est produit samedi dernier, également au Baloutchistan, et qui a fait 22 morts ainsi qu'une cinquantaine de blessés. Le séisme du 24 septembre a été le plus meurtrier dans ce pays depuis celui de 2005 dans le territoire disputé avec l'Inde du Cachemire, qui avait fait 73.000 morts.

ÉGYPTE**L'Egypte suspend ses échanges touristiques avec l'Iran**

Les liens touristiques entre l'Iran et l'Egypte ont été suspendus mardi pour raisons de "sécurité nationale", a annoncé la Télévision d'Etat égyptienne citant le ministre du tourisme, Hicham Zazou.

"La suspension du tourisme avec l'Iran est liée à la sécurité nationale", a indiqué M. Zazou, selon la Télévision d'Etat. Les vols acheminant des touristes iraniens en Egypte avaient débuté sous l'ancien président Mohamed Morsi à la faveur d'un réchauffement des relations entre Téhéran et Le Caire.

Les relations entre les deux pays ont été rompues en 1979 après la révolution islamique en Iran et l'hostilité profonde des nouvelles autorités envers le traité de paix signé entre Israël et l'Egypte.

Mais le président déchu Mohamed Morsi estimait que Téhéran devait être inclus dans la diplomatie régionale. Les autorités mise en place par l'armée après la destitution par l'armée de M. Morsi le 3 juillet ont quant à elles indiqué préférer une politique étrangère "plus traditionnelle".

IRAK**23 condamnés à mort exécutés en deux jours**

Vingt-trois condamnés à mort, pour la plupart reconnus coupables d'"activités terroristes", ont été exécutés en deux jours en Irak, a annoncé mardi le ministère de la Justice.

Ces exécutions qui ont eu lieu les 22 et 26 septembre, portent à au moins 90 le nombre de condamnés exécutés depuis le début de l'année malgré des appels répétés de la communauté internationale pour la mise en place d'un moratoire sur la peine capitale.

Vingt des personnes exécutées sont "des membres d'Al-Qaïda" ou "des terroristes", selon le ministère. Les trois autres l'ont été pour des actes criminels non-précisés. L'ONU et plusieurs organisations des droits de l'Homme comme Amnesty International et Human Rights Watch ont à plusieurs reprises appelé les autorités irakiennes à la mise en place d'un moratoire sur la peine capitale, une demande rejetée par les autorités de Bagdad.

AFRIQUE**Plus de 600 millions de personnes en âge de travailler en Afrique en 2014**

Plus de 600 millions de personnes seront en âge de travailler (15 à 64 ans) en Afrique en 2014, a indiqué hier un rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) qui se tient à Addis-Abeba, capitale éthiopienne.

La population en âge de travailler, estimée à 574 millions en 2010, atteindra 635 millions en 2014 et 1,4 milliard en 2050, précise le rapport régional de l'Afrique présenté dans le cadre de la CIPD initiée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), du 30 septembre au 4 octobre.

Selon l'étude, le continent est perçu comme le prochain pôle de développement du monde en raison de ses multiples atouts qui sont suscep-



tibles d'en faire un géant économique dans un monde globalisé. Notant que l'Afrique a la population la plus jeune (15 à 24 ans), le document évalue le nombre de cette frange à 138 millions de jeunes en 1994, 205 millions en 2010, 280 millions en 2014 et 391 millions en 2050.

Les changements dans la structure par âge auront un impact sur la production et la consommation, de même que sur les priorités du développement social, poursuit l'étude.

En 1994, la population africaine se chiffrait à 703 millions d'habitants, selon la même source. Elle atteindra 1,2 mil-

liard en 2014 et 1,7 milliard en 2034, estime le rapport, notant qu'environ 21 millions de personnes s'ajoutent chaque année à la population du continent.

Ces chiffres vont modifier la part de l'Afrique dans la population mondiale qui passerait de 12,5% en 1994 à 15,1% en 2014, 19,7% en 2034 et 35,3% en 2100. Plus d'un tiers de la population mondiale vivra en Afrique en 2100. Placé sous le thème «Exploiter le dividende démographique: l'avenir que nous voulons pour l'Afrique», le forum vise notamment à souligner la nécessité pour les acteurs étatiques et non étatiques de se réengager au plus haut niveau pour mettre en œuvre un plan d'action sur la population et le développement au niveau national et régional.

ESPAGNE**Le chômage en hausse en Espagne après une baisse saisonnière**

Le nombre de personnes inscrites au chômage en Espagne est reparti à la hausse en septembre après six mois de baisse, à 4,72 millions, affecté par la fin de saison estivale, a annoncé hier le ministère de l'Emploi. L'Espagne, qui avait bien profité de l'embellie touristique, a enregistré sur le mois 25.572 demandeurs d'emploi en plus.

Fin juin, selon l'Institut national de la statistique (INE), qui utilise une méthode de calcul différente, le taux de chômage pour le deuxième trimestre s'était inscrit en légère baisse à 26,26%. Sur un an, le

nombre de personnes inscrites au chômage progresse de 19.076 personnes.

Sur les neufs premiers mois de l'année, l'Espagne a vu le nombre de contrats à durée indéterminée et à temps complet chuter de 23,86% par rapport à la même période l'an dernier, selon les statistiques du ministère.

Le gouvernement table sur un chômage à 26,6% en 2013 puis 25,9% en 2014. C'est toutefois «une projection quelque peu optimiste de l'évolution du marché du travail», souligne dans une note un spécialiste de l'Europe du Sud chez Na-

tixis. «En effet, le niveau de croissance projeté semble insuffisant pour ramener le taux de chômage à 25,9% en 2014», écrit-il, alors que le gouvernement attend un recul du PIB de 1,3% en 2013 puis une hausse de 0,7% en 2014.

Natixis prévoit ainsi un chômage à 26,5% en 2014, tandis que la Commission européenne anticipe 26,4%, le Fonds monétaire international (FMI) 27% et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) 28%.

TRANSPORT AÉRIEN**Hausse du trafic mondial accompagnée d'un taux record d'occupation des sièges en août 2013**

Le taux d'occupation des sièges du secteur des transports aériens a atteint en août dernier le niveau record de 83,4% enregistré en juillet 2011, a indiqué hier à Genève l'Association internationale du transport aérien (IATA).

Le trafic passager a augmenté également de 6,8% par rapport à août 2012. Sur les lignes internationales, le trafic a progressé de 7,5% et sur les lignes domestiques de 5,6%. Toutes les régions du monde ont profité de la hausse du trafic à l'international en août.

C'est la région Moyen-Orient, qui a enregistré la plus forte progression avec +15,1%, suivie par l'Amérique Latine (+9,8%) et l'Asie-Pacifique (+8,6%). Les compagnies d'Amérique du Nord ont vu leurs demandes augmenter de 5,1%, soit la plus faible croissance mensuelle des régions du monde. Enfin, en Europe, le trafic a augmenté de 5,4%, avec un taux d'occupation des sièges de 86,4%, en progression de 1,4 point de pourcentage.

**RUSSIE****Les militants de Greenpeace inculpés de piraterie par la justice**

La justice russe a prononcé hier de premières inculpations pour "piraterie" à l'encontre des trente militants de Greenpeace arrêtés la semaine dernière après une action contre une plateforme pétrolière dans l'Arctique.

Quatre Russes et 26 ressortissants de 17 autres pays, dont six Britanniques, deux Canadiens, un Américain et un Français, avaient été placés en détention à la suite du harcèlement le 19 septembre en mer de Barents (Arctique russe) de leur navire, l'Arctic Sunrise, après que plusieurs d'entre eux avaient tenté d'escalader une

plateforme pétrolière russe pour en dénoncer le risque écologique.

Le crime de piraterie est possible en Russie de 15 ans de prison. Les militants ont nié ces accusations, et accusé la Russie d'avoir "pris illégalement d'assaut" leur bateau dans les eaux internationales. D'autre part, Irina Issakova, avocate de Greenpeace citée dans un communiqué de l'ONG, a indiqué que "les inculpations de piraterie ne sont pas fondées et ne s'appuient sur aucune preuve", ajoutant que l'ONG avait l'intention de porter plainte contre les "actions illégales des enquêteurs

et des organes judiciaires". Elle a affirmé notamment que plusieurs irrégularités, notamment lors de l'arrestation des militants, avaient eu lieu dans cette affaire. Le président russe Vladimir Poutine a de son côté estimé que les militants n'étaient "pas des pirates" mais qu'ils avaient "enfreint le droit international".

Le comité d'enquête russe, principal organe chargé des investigations criminelles, avait indiqué que les accusations pourraient être revues au cours de l'enquête.

NUCLÉAIRE NORD-CORÉEN: **Washington et Séoul adoptent un plan de dissuasion**

Les Etats-Unis et la Corée du Sud ont adopté hier un plan prévoyant une «dissuasion adaptée» face à la menace nucléaire posée par le Nord, ont annoncé les ministres américain et sud-coréen de la Défense, Chuck Hagel et Kim Kwan-jin.

Cet accord établit un «cadre stratégique» entre les deux alliés pour répondre à divers «scénarios de menaces nucléaires nord-coréennes» en temps de paix ou de guerre, affirment les deux pays dans un communiqué commun publié à l'issue de la 45^e réunion consultative sur la sécurité.

Les deux pays n'ont pas fourni de détails sur les mesures prévues par cet accord.

Il vise à fournir à la Corée du Sud une dissuasion «crédible, efficace et durable» face à son voisin du Nord, a plaidé le secrétaire américain à la Défense lors d'une conférence commune à Séoul.

Ce plan concerne non seulement la menace nucléaire mais toutes les armes de destruction massive du Nord, notamment ses armes chimiques, a-t-il expliqué.

La Corée du Nord pourrait disposer de près de 5.000 tonnes d'armes chimiques, selon des responsables sud-coréens de la Défense.

«Il ne doit y avoir aucun doute que l'emploi d'armes chimiques par la Corée du Nord serait totalement inacceptable», a-t-il mis en garde.

«Les Etats-Unis maintiennent l'engagement de recourir à tous leurs moyens militaires», y compris leurs systèmes de défense antimissile et leur parapluie nucléaire pour protéger le Sud, a ajouté le ministre américain.

De même, Washington s'engage à maintenir à son niveau actuel, soit 28.500 hommes, le nombre de militaires américains stationnés en Corée du Sud.

«Les Etats-Unis prennent ces engagements non seulement en raison de notre traité de défense mutuelle mais aussi parce que nous avons la conviction que la politique et les provocations de la Corée du Nord posent une menace grave à la stabilité régionale et la sécurité mondiale», a-t-il jugé.

Les deux pays ont par ailleurs décidé de «poursuivre leur consultations sur la transition» du contrôle opérationnel de l'armée sud-coréenne en temps de guerre, a de son côté affirmé le ministre sud-coréen, Kim Kwan-jin.

Ce contrôle opérationnel prévoit qu'un général américain prenne la tête de l'armée sud-coréenne en cas de guerre avec le Nord.

Il doit être transféré à Séoul en 2015 mais la Corée du Sud a demandé qu'il soit à nouveau repoussé après le dernier cycle de tensions avec Pyongyang provoqué par son troisième essai nucléaire en février.

APS

NIGERIA **Le président nigérian annonce la création d'un comité pour un dialogue national**



Le président nigérian Goodluck Jonathan a annoncé mardi la création d'un comité pour la tenue d'un dialogue national au Nigéria, un pays divisé par de fortes tensions entre régions et communautés.

M. Jonathan a, dans un discours à l'occasion du 53^e anniversaire de l'indépendance, souligné que lorsque des questions provoquent une tension constante et produisent des frictions, il est parfaitement logique que les parties concernées se réunissent pour parler. Au moment où le Parti démocratique populaire (PDP, au pouvoir) se trouve divisé en deux factions, le président nigérian n'a pas précisé quels se-

raient exactement les problèmes à traiter par le comité dont le but est de préparer l'organisation du futur dialogue, mais a dit croire au pouvoir positif du dialogue et avoir, en conséquence, décidé de former un comité consultatif dont le mandat est de définir les modalités d'une conférence ou dialogue national.

Le comité sera dirigé par un ancien sénateur, Femi Okorocha, et qu'il avait un mois

pour mener sa tâche à bien. Le panel définira un cadre et soumettra des recommandations sur les formes, structures et mécanismes du processus, a-t-il indiqué. M. Jonathan est également revenu sur l'insurrection de Boko Haram pour appeler les Nigérians à soutenir les efforts du gouvernement au moment où l'armée est lancée dans une vaste offensive contre ce groupe armé dans le Nord-Est du pays.

LIBYE

Un colonel de la marine libyenne tué à Benghazi

Un colonel de la marine libyenne a été tué hier dans une attaque menée par des hommes armés à Benghazi, dans l'est de la Libye, ont indiqué les services de sécurité.

«Des inconnus ont tiré des balles en direction du colonel de la marine Saleh al-Houdheiry, le tuant sur le coup», a affirmé un porte-parole des services de sécurité, le colonel Abdallah al-Zayedi, cité

par l'AFP.

Le colonel était en voiture devant l'université de médecine de Benghazi pour y déposer son fils, lorsqu'il a été pris pour cible. Son fils a été «gravement blessé» dans l'attaque, selon la même source.

Benghazi a été secouée par une série d'assassinats visant des dizaines d'officiers de l'armée et de la police ayant servi

sous l'ancien régime de Muammar El Gaddafi.

Ces violences ont aussi touché des journalistes, des juges et des activistes de la société civile.

Les autorités, qui peinent à mettre sur pied une armée et une police, font régulièrement appel à des ex-rebelles pour maintenir l'ordre et la sécurité mais n'arrivent pas à les contrôler.

AFGHANISTAN - ÉTATS UNIS

Les «exigences» de Washington menacent un accord sur la présence de troupes américaines post-2014

La présidence afghane a affirmé que la conclusion d'un accord entre Washington et Kaboul sur le maintien de troupes américaines en Afghanistan après 2014 est menacée par «les exigences des Etats-Unis» en matière d'opérations militaires, rapportaient hier des médias.

«Les Etats-Unis souhaiteraient pouvoir mener à leur guise des opérations militaires, des raids nocturnes et des perquisitions» en Afghanistan, a déclaré mardi soir le porte-parole de la présidence afghane, Aimal Faizi, à la presse. Mais «la possibilité que les Américains puissent mener unilatéralement des opérations militaires est inacceptable», a-t-il dit. Le porte-parole a expliqué que «selon les Américains, il y a seulement 75 agents opérationnels du réseau terroriste Al-Qaïda en Afghani-

tan», s'étonnant que dans ces conditions Washington cherche à rester «dix ans (en Afghanistan) et à avoir le droit de mener des opérations partout dans le pays».

Les Etats-Unis négocient depuis plusieurs mois avec le président afghan Hamid Karzaï un accord bilatéral de sécurité devant définir les modalités de la présence d'un contingent américain en Afghanistan après la fin de la mission de combat des troupes de l'Otan en 2014. Selon Aimal Faizi, Kaboul et Washington ne parviennent pas non plus à se mettre d'accord pour déterminer quel type d'attaques contre l'Afghanistan pourrait déclencher une intervention des forces américaines. «En tant que partenariat stratégique des Etats-Unis, nous devons être protégés contre toute agression étrangère. Il

ya un désaccord entre nous et les Américains sur ce point. Ils doivent faire preuve de clarté à ce sujet», a insisté le porte-parole de la présidence afghane. Lundi, le secrétaire américain à la Défense, Chuck Hagel, a souhaité la conclusion de cet accord «d'ici la fin octobre». Le président afghan, qui dirige désormais personnellement les négociations, avait temporairement suspendu ces discussions sur ce traité, ulcéré par les conditions d'ouverture la veille d'un bureau politique des talibans à Doha, au Qatar.

La majorité des quelque 87.000 soldats de l'Otan doit quitter l'Afghanistan d'ici à la fin 2014, faisant craindre une flambée de violences dans un pays en proie à une violente insurrection des talibans, chassés du pouvoir en 2001.

MALI:

Report de la remise des prisonniers du MNLA à la Minusma et la Croix-Rouge

La remise par le gouvernement malien des prisonniers du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) à la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) et la Croix-Rouge, prévue mardi, est reportée à une date ultérieure, précise la direction de la Communauté.

La cérémonie de remise des détenus du MNLA, dont le nombre n'a pas été précisé, devait se dérouler mardi à Bamako. Le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Mali et chef de la Minusma, M. Bert Koenders, s'est félicité jeudi de la libération par le MNLA de 30 personnes qui étaient jusqu'à présent détenues à Kidal.

Celui-ci a aussi salué le gouvernement malien qui avait de son côté libéré 12 détenus impliqués dans le conflit du Nord du Mali.

YÉMEN

Le dialogue national pourrait prendre trois mois de retard

Le ministre yéménite des Affaires étrangères
Abu Bakr al-Qirbi a indiqué que le dialogue national, qui bute sur la question de l'autonomie du Sud, pourrait prendre jusqu'à trois mois de retard, a rapporté hier le quotidien arabe Al-Hayat.



Les participants à la conférence du dialogue national, qui devait clore ses travaux le 18 septembre, «tentent de boucler leurs débats au plus vite. Le retard pourrait prendre un, deux ou trois mois mais, à mon avis, pas plus», a déclaré M. al-Qirbi.

La question du sud du Yémen, qui était un Etat indépendant avant 1990, constitue le problème le plus épique sur lequel bute la conférence de dialogue qui s'est ouverte en mars 2013.

Seuls des représentants de la tendance modérée du Mouvement sudiste y prennent part. La tendance dure du mouvement, qui réclame l'indépendance

du Sud sous la conduite de l'ancien vice-président Ali Saleh al-Baid, boycotté la conférence.

M. al-Qirbi a critiqué «l'attitude très négative» de M. al-Baid pour son boycott du dialogue. La conférence est censée préparer une nouvelle Constitution et des élections générales en février 2014, en vertu de l'accord de transition qui a abouti au départ du président Ali Abdallah Saleh en février 2012.

Evitant par ailleurs la présence d'Al-Qaïda au Yémen, très actif dans le sud et l'est du pays, le ministre a indiqué que «des forces de sécurité ont réduit les capacités du réseau. Mais il est toujours présent

et il constitue un danger» grâce notamment aux «rançons» qui lui ont été payées pour la libération de personnes prises en otages au Yémen par ses partisans.

Le ministre a confirmé que les Etats-Unis participaient à la lutte contre Al-Qaïda, notamment avec des frappes de drone. «Ces frappes prennent pour cible les éléments terroristes au Yémen, en coordination entre le ministère de la Défense, la sécurité et la partie américaine», a-t-il dit. Al-Qaïda avait profité de l'affaiblissement du pouvoir central en 2011, à la faveur de l'insurrection populaire contre l'ancien président pour renforcer son emprise dans le pays.

Obama reporte un voyage en Malaisie en raison de la paralysie budgétaire

Le président américain Barack Obama a reporté sine die un déplacement en Malaisie en raison de la paralysie fédérale dans son pays, a annoncé hier le bureau du Premier ministre malaisien Najib Razak.

M. Obama devait se rendre en Malaisie le 11 octobre, lors d'un déplacement en Asie du Sud-Est notamment prévu pour participer au sommet de l'Apec (Asie-Pacifique) qui s'ouvre lundi prochain sur l'île indonésienne de Bali. La Maison-Blanche n'a pas annoncé de changements dans les projets de voyage du président.

«Barack Obama a repoussé sa visite très attendue en Malaisie à la suite de la paralysie de l'administration aux Etats-Unis», a déclaré hier le Premier ministre malaisien, Najib Razak, a rapporté l'agence Bernama.

Cité séparément sur le site du «Malaysian Insider», M. Najib a indiqué que «M. Obama lui avait fait partie de sa déception de ne pas pouvoir se rendre en Malaisie comme prévu». «Mais le secrétaire d'Etat, John Kerry, viendra», a ajouté le Premier ministre. Faute d'un accord budgétaire entre les démocrates du président Obama et l'opposition républicaine majoritaire à la Chambre des représentants, les Etats-Unis ont été confrontés à la fermeture partielle des services fédéraux.

CRISE POLITIQUE EN ITALIE

Letta estime que «l'Italie court un risque fatal»

Le président du Conseil italien Enrico Letta a déclaré hier que l'Italie courrait «un risque fatal» et insisté sur la nécessité de l'application des décisions de la justice, faisant allusion à l'ex-Premier ministre italien Silvio Berlusconi qui a provoqué samedi une crise politique aiguë.

«L'Italie court un risque fatal, qui dépend d'un oui ou d'un non. Je vous invite à donner un exemple de cohésion», a affirmé le Premier ministre qui doit demander la confiance du Parlement dans la journée.

Dans une allusion transparente au magnat des médias, 77 ans, qui a déclenché la crise du gou-

vernement samedi en contrignant les cinq ministres de son parti à démissionner, M. Letta a affirmé avec fermeté que «dans un pays démocratique, les décisions de justice devaient être appliquées» et que «les affaires judiciaires doivent être dissociées de la politique».

Selon tous les experts, M. Berlusconi a déclenché une crise politique le week-end dernier, car il craint la perte très probable d'ici à la mi-octobre de son siège de sénateur et donc son immunité parlementaire, après sa condamnation définitive le 1^{er} août à une peine de prison pour fraude fiscale. Le Cavaliere risque une arrestation dans le

procès Ruby pour abus de pouvoir et prostitution de mineure et des poursuites pour corruption de sénateur. Pour M. Letta, «la stabilité est la valeur absolue».

«Nous devons produire des solutions tangibles aux vrais problèmes des gens, rendre au monde l'image d'un pays jeune et responsable», a déclaré M.

Letta, en rappelant qu'en Allemagne, «durant la même période», seuls trois chanceliers se sont succédé pendant que l'Italie en a usé 14.

«Mon gouvernement est né au Parlement et s'il doit mourir, il mourra ici, au Parlement», a-t-il ajouté.

BIRMANIE

5 personnes tuées lors de violences mardi

Cinq personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées lors des violences qui ont secoué mardi l'ouest de la Birmanie, a indiqué hier un responsable de la police locale dans un nouveau bilan. «Le bilan est monté à cinq morts, quatre hommes et une femme. Ce sont tous des musulmans de la minorité ethnique kaman», a précisé le responsable. Le précédent bilan faisait état de la mort d'une femme de 94 ans. Les attaques contre des

maisons musulmanes auraient commencé ce week-end après un incident entre un automobiliste bouddhiste et un musulman de la minorité kaman, un des groupes ethniques officiellement reconnus par l'Etat. L'Etat Rakhine a été le théâtre en 2012 de deux vagues de violences entre bouddhistes de la minorité ethnique kaman et musulmans de la minorité apatride des Rohingyas, qui ont fait plus de 200 morts et 140.000 déplacés.

PAKISTAN

Six insurgés tués et quatre policiers blessés à Karachi

Au moins six insurgés ont été tués et quatre policiers blessés hier au cours d'échanges de tirs à la suite d'une opération des forces de sécurité dans la ville portuaire de Karachi, au sud du Pakistan.

Les affrontements ont eu lieu dans la zone d'Hub Road, où six insurgés ont été tués et de nombreuses armes ont été retrouvées. Quatre policiers ont également été blessés, selon la police.

La police a confirmé avoir retrouvé un véhicule plein de dispositifs explosifs appartenant aux insurgés qui serait des membres du groupe interdit «Tehrik-e-Taliban». Selon la même source, le groupe voulait lancer une attaque d'envergure contre la ville mais le plan a été déjoué à temps grâce à l'intervention de la police.

KOUEIT

Ban Ki-moon souhaite une deuxième conférence de donateurs au profit de réfugiés syriens

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a émis le souhait de voir le Koweït accueillir une deuxième conférence de donateurs au profit de réfugiés syriens, rapportait hier l'agence de presse koweïtienne, Kuna.

Lors d'un entretien téléphonique avec l'émir du Koweït, cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah, qui effectue une visite privée aux Etats-Unis, M. Ban Ki-moon a émis l'espoir de voir le Koweït accueillir une deuxième conférence destinée à soutenir l'effort humanitaire en Syrie», précise Kuna.

En janvier, le Koweït avait accueilli une première conférence pendant laquelle les participants ont fait des promesses de dons de 1,5 milliard de dollars au profit des réfugiés syriens.

ONU avait lancé en juin un appel à des dons de 5,2 milliards de dollars pour financer les opérations humanitaires en Syrie et dans les pays voisins en estimant que le nombre de Syriens ayant besoin d'une aide pourrait dépasser les 10 millions avec la fin de 2013.

L'organisation internationale a précisément souhaité mobiliser 3,8 milliards de dollars en faveur des réfugiés syriens et 1,4 milliard de dollars pour ses opérations en Syrie.

Plus de 115.000 Syriens ont été tués depuis le début du conflit en mars 2011 et 2,1 millions ont pris refuge dans les pays voisins, selon l'ONU, qui estime que le nombre de réfugiés syriens devrait atteindre les 3,5 millions avec la fin de l'année. A l'intérieur de la Syrie, 6,8 millions de personnes ont besoin d'aide cette année, dont une majorité de déplacés.

Une réunion à haut niveau s'est tenue lundi à Genève sur la situation humanitaire en Syrie et ses conséquences. Elle s'est soldée avec un appel pour une «action internationale urgente, afin d'alléger» le fardeau économique et social des pays voisins de la Syrie.

APS

Programme du jeudi 3 octobre 2013

TF1

06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm dramatique Sous l'emprise du pasteur : l'histoire vraie de Mary Winkler
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de services 1001 questions santé
20h38 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Série humoristique Pep's
20h50 Série policière Profilage?? Inédit
22h00 Série policière Profilage??
23h05 Série policière Profilage??

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo
13h00 Journal
13h50 Magazine du consommateur Consomag
13h52 Météo
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h35 Comment ça va bien !
16h45 Le jour où tout a basculé
17h10 Multisports Côté Match
17h15 Dans la peau d'un chef
18h10 Talk show Jusqu'ici tout va bien
19h14 Météo
19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h40 Série humoristique Y'a pas d'âge
20h00 Journal
20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo
20h45 Magazine de reportages Envoyé spécial??
22h15 Complément d'enquête
23h20 Alcaline le mag

3

07h49 Dessin animé Les Dalton
07h59 Dessin animé Oggy et les cafards
08h01 Dessin animé Les Dalton
08h02 Dessin animé Les nouvelles aventures de Peter Pan
08h11 Dessin animé Oggy et les cafards
08h13 Dessin animé Les Dalton
08h18 Dessin animé Oggy et les cafards
08h21 Dessin animé Les Dalton
08h24 Dessin animé Oggy et les cafards
08h31 Dessin animé Oggy et les cafards
08h45 Société Des histoires et des vies (1ère

partie)
09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Débat Questions au gouvernement
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Comédie Inspecteur la Bavure??
22h30 Météo
22h32 Magazine culturel Parlons passion
22h35 Grand Soir 3
23h30 Société Mon combat pour un toit??

CANAL+

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h05 Divertissement Zapping
08h13 La météo
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h35 Comédie Rock'n'Love
09h50 Série d'animation Babioles
09h55 Drame La couleur des sentiments??
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Comédie dramatique Camille redouble??
15h50 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
16h00 L'oeil de Links
16h25 Comédie Beur sur la ville??
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série dramatique House of Cards?? Inédit
21h50 Série dramatique House of Cards????
22h35 Série humoristique Weeds??
23h00 Série humoristique Weeds??
23h30 Thriller Le capital??

M6

07h45 Jake et les pirates du pays imaginaire
08h00 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
09h00 Météo
09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h08 Météo
10h10 Sélections sur le mariage
10h35 Leçons sur le mariage
10h50 Série sentimentale 90210
11h45 Desperate Housewives??
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Comportement suspect??
15h30 Série hospitalière Mercy Hospital
16h20 Jeu Un dîner presque parfait
17h35 Jeu La meilleure boulangerie de France
18h45 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Série policière Bones Inédit
21h45 Série policière Bones
22h40 Série policière Bones
23h25 Série policière Bones

La sélection

TF1**20h50**

Profilage



Résumé
Marie, une jeune femme de 25 ans, est retrouvée poignardée sur l'autel d'une église. Gabriel Mangin, un jeune délinquant récidiviste, vient lui-même s'accuser du meurtre. Lors de son interrogatoire, le jeune homme subit d'étranges modifications du comportement, oscillant tour à tour entre des attitudes angéliques et démoniaques. Chloé pense que Gabriel Mangin est atteint de schizophrénie, et qu'il a tué Marie en état de crise. Rocher, lui, penche plutôt pour une stratégie afin d'éviter d'aller en prison. Leurs visions s'opposent. Chloé, fragilisée par le refus d'adoption de Lili, sombre dans une phase autodestructrice et en vient à se demander si elle ne serait pas elle-même démoniaque...

2**20h45**

Envoyé spécial

**Résumé**

Au sommaire :

Tuberculose : la filière de la guérison

Depuis presque deux ans, les hôpitaux français voient arriver dans leurs services de pneumologie infectieuse des malades venus de Géorgie. Ils sont atteints de formes très résistantes de tuberculose. Le traitement peut durer plus de trente mois et la barrière de la langue ne facilite pas le travail du personnel soignant.

Un été chez Spanghero

Le nom de Spanghero est désormais associé au scandale de la viande de cheval vendue pour du boeuf. Pourtant, au début de l'été, un homme voulait relancer l'entreprise mise en cause quelques mois plus tôt. Laurent Spanghero, qui avait cédé sa boucherie industrielle il y a quatre ans, a décidé d'investir près de 500 000 euros pour en reprendre les rênes.

3**20h45**

Inspecteur la Bavure



Résumé
Dans les années 50. L'inspecteur Clément parvient à arrêter le forcené Pierrot le Fou, mais il est mortellement blessé. Son épouse lui promet que leur fils Michel sera policier. Trente ans plus tard, Michel est promu inspecteur stagiaire grâce à l'indulgence du jury. Les ennuis commencent. Le jour de son entrée en fonction, Michel est passé à tabac par ses collègues qui l'ont confondu avec le complice de Morzini, l'ennemi public n°1. Marie-Anne Prossant, la fille d'un célèbre magnat de la presse, prend une photographie de la scène et menace de la publier si on lui refuse un reportage. Elle se joint donc à l'équipe formée par Clément et Marcel Watrin afin d'enquêter sur la criminalité.

CANAL+**21h00**

House of Cards

**Résumé**

Francis se rend dans le Midwest, investi d'une délicate mission par le Président. Ce dernier l'a chargé d'étudier la candidature de Raymond Tusk, un excentrique milliardaire, présenté comme le possible nouveau vice-président, et de passer au crible ses antécédents. Il doit aussi le convaincre d'accepter le poste. Mais peu après son arrivée, Francis comprend que c'est en fait lui qui est en phase de test, et qu'il a affaire à un vieil ami du Président. Dans le même temps, Janine et Zoe associent leurs efforts pour résoudre l'énigme de la mort de Russo. Ils se rapprochent dangereusement de la vérité...

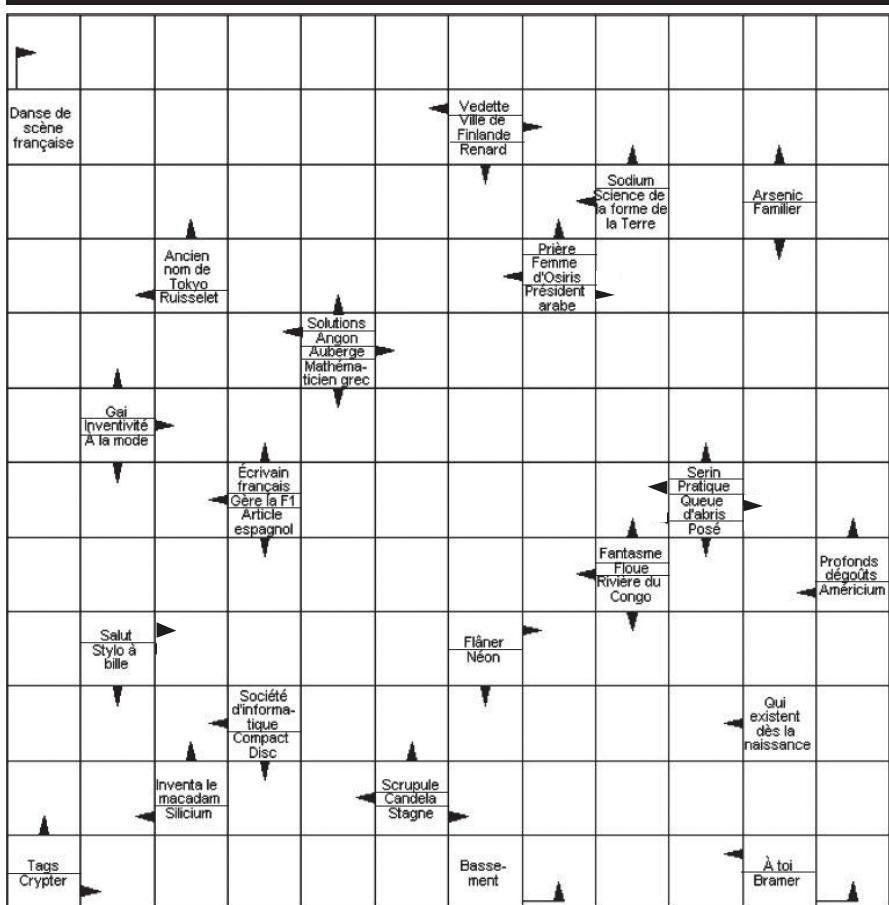
M6**23h40**

House of Cards

**Résumé**

Francis se rend dans le Midwest, investi d'une délicate mission par le Président. Ce dernier l'a chargé d'étudier la candidature de Raymond Tusk, un excentrique milliardaire, présenté comme le possible nouveau vice-président, et de passer au crible ses antécédents. Il doit aussi le convaincre d'accepter le poste. Mais peu après son arrivée, Francis comprend que c'est en fait lui qui est en phase de test, et qu'il a affaire à un vieil ami du Président. Dans le même temps, Janine et Zoe associent leurs efforts pour résoudre l'énigme de la mort de Russo. Ils se rapprochent dangereusement de la vérité...

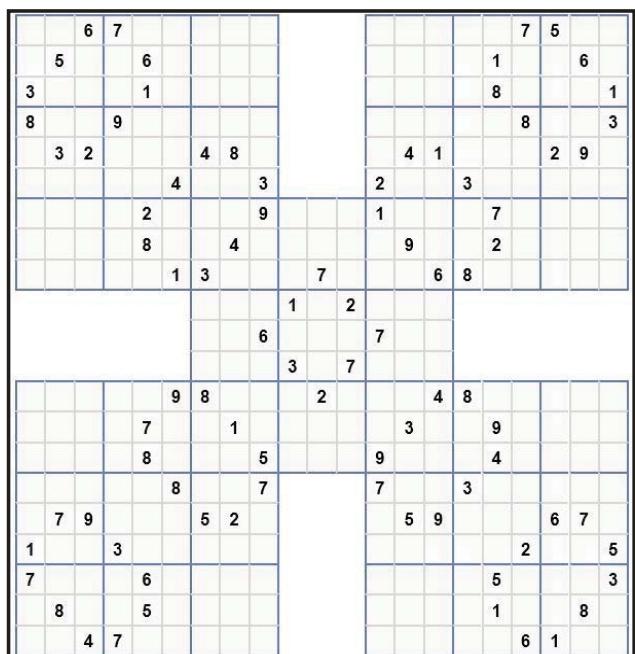
Mots fléchés n°392



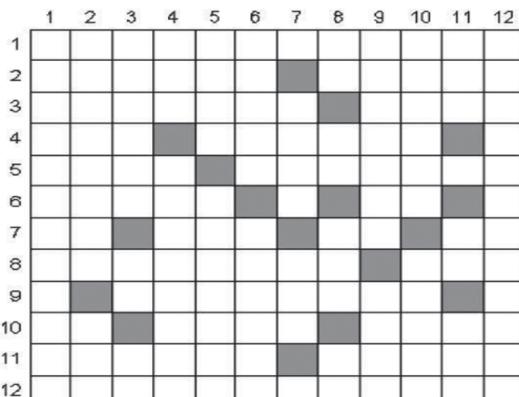
Samouraï-sudoku n°392

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°392



Horizontalement:

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concert grosso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Silicium - Riv. de Roumanie - Tour - Sinon
8. Epiphyte
9. Baies des côtes de Honshu
10. Décliner
11. Infinitif - Addition - Gamin de Paris
12. Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
13. Personnes ayant leurs résidences habituées à l'étranger

Verticalement:

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - Étain
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
6. Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
7. Candide - Racaille
8. Déca- - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
9. Amaigrir - Individu
10. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
11. Colère - Problème - Trinitrotoluène
12. Tromperies

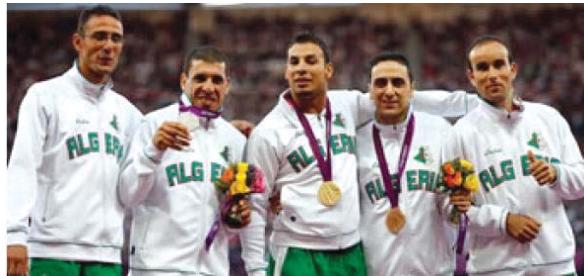
MÉDAILLÉS ALGÉRIENS AUX DERNIERS MONDIAUX (MJS)

Cérémonie en l'honneur des athlètes handisports

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi présidera, samedi prochain (5 octobre 2013), une cérémonie de remise des indemnités de résultats aux médaillés des Championnats du monde handisports qui se sont tenus en juillet dernier à Lyon (France).

Le cérémonie est prévue à 11h00, au restaurant du Golf de l'Office du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. Lors des Mondiaux de Lyon (20-28 juillet), les athlètes algériens s'étaient illustrés en remportant une bagatelle de 23 médailles (10 or, 8 argent et 5 bronze). Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi qui avait été à l'accueil des athlètes et des membres de la délégation, avait qualifié les résultats « très positifs ».

L'Algérie, représentée par 25 athlètes a terminé la compétition à la 9^e position au classement général des médailles sur 67 pays classés des 103 pays participants. Lors de la dernière édition des Mondiaux en 2011 à Christchurch en Nouvelle Zélande, la moisson de l'Algérie, avec 27 athlètes, était de 21 médailles (8 or, 6 argent et 7 bronze) et



une 11^e position sur 47 pays classés. Les athlètes algériens médaillés aux Mondiaux de Lyon-2013 d'athlétisme:

Médailles d'or :

Samir Nouioua (5 000m et 1 500m/T46), Bahlaz Lahouari (Club+record du monde), et Disque+RM/F32, Kamel Kardjena (Poids/F33), Mohamed Berrahal (Disque/F51), Abdellatif Beka (800m et 1 500m/T13), Safia Djelal (Javelot/F57), Nassima Saifi (Disque/F58+RM).

Les médaillés d'argent :

Lynda Hamri (Longueur/F12), Nadia Medjmedj (poids/F57), Samir Nouioua (800m/T46), Mohamed Berrahal (100m/T51), Nacer-Eddine Kerfas (10000m/T12), Karim Betina (Poids/F32), Mounia Gasmi (Poids/F32), Hamdi Sifane (400m/T37).

Les Médaillés de bronze :

Nacer-Eddine Kerfas (5 000m/T12), Nassima Saifi (Poids/F58), Bentira Firas (Triple Saut/T11), Mounir Bakiri (Poids/F32), Hamdi Sofiane (200m/T37).

JO-2022

La Suède réticente à une candidature

Le gouvernement suédois a fait part mardi de son scepticisme face à une candidature de Stockholm à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver en 2022.

«Ce sera une erreur que de donner de faux espoirs sur une garantie de l'Etat pour couvrir les pertes», a écrit la ministre des Sports Lena Adelsohn Roth, dans une déclaration transmise au journal *Dagens Nyheter*.

La ministre a indiqué que le gouvernement voyait le budget envisagé par le Comité olympique suédois comme largement sous-estimé. «Des jeux Olympiques risquent par conséquent de nécessiter un apport considérable des contribuables», a-t-elle ajouté.

Un ancien membre de ce gouvernement mandaté par le Comité olympique pour évaluer la faisabilité d'une candidature a pourtant estimé dans un rapport rendu mardi que celle-ci pourrait se passer de fonds publics. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 14 novembre.

Outre Stockholm, Munich en Allemagne, Oslo en Norvège, Almaty au Kazakhstan, Cracovie en Pologne et Lviv en Ukraine ont fait part de leur intérêt.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2013

Berraf : «Participation acceptable des athlètes algériens»

La participation algérienne à la 3^e édition des jeux de la Solidarité islamique (JSI-2013) clôturée mardi à Palembang (Sud-Sumatra, Indonésie), est «acceptable et enrichissante», a estimé mardi le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf. «Notre participation avec un effectif dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 20 ans est acceptable. Nous avons même réussi à améliorer les résultats obtenus lors de l'édition 2005 à Djeddah (Arabie Saoudite)», a déclaré Berraf, en marge d'une conférence de presse consacrée aux préparatifs du 50e anniversaire de la création du COA. Les 77 athlètes algériens engagés dans 8 disciplines ont remporté à Sumatra 19 médailles au total (5 or, 6 argent et 8 bronze). «Ça a été une expérience intéressante et enrichissante à la fois pour nos jeunes athlètes. Néanmoins beaucoup reste à faire», a précisé le patron de l'instance olympique algérienne.

Partis avec l'objectif d'acquérir de l'expérience en prévision des prochaines échéances internationales, les jeunes représentants algériens, dont certains ne dépassaient pas les 17 ans, à l'instar du médaillé d'argent en tennis Mohamed Hassen, ont su relever le défi qui les attendait en terre indonésienne. En 2005, lors de la première édition des JSI, l'Algérie avait participé avec 130 athlètes dans 12 disciplines, récoltant 25 médailles (3 or, 11 argent et 12 bronze). Au rendez-vous 2013 de Palembang, le karaté do, l'athlétisme et la natation ont été les plus en vue. Grâce à ses 19 médailles, l'Algérie s'est classée en 9^e position au classement général. L'Indonésie a dominé ces joutes islamiques en récoltant 105 médailles (36 or, 35 argent, 34 bronze), suivie de l'Iran (30 or, 17 argent, 12 bronze) et de l'Egypte (26 or, 27 argent, 32 bronze).

Solution Samurai-sudoku N°391

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 8 | 9 | 6 | 4 | 1 | 2 | 7 | 6 |
| 6 | 2 | 1 | 9 | 7 | 8 | 3 | 5 | 4 |
| 5 | 4 | 7 | 6 | 2 | 3 | 8 | 9 | 1 |
| 1 | 3 | 4 | 7 | 8 | 2 | 9 | 6 | 5 |
| 9 | 6 | 2 | 3 | 6 | 4 | 7 | 1 | 8 |
| 8 | 7 | 6 | 1 | 5 | 9 | 4 | 2 | 3 |
| 7 | 9 | 3 | 4 | 1 | 5 | 6 | 8 | 2 |
| 4 | 1 | 8 | 2 | 9 | 6 | 5 | 3 | 7 |
| 2 | 6 | 5 | 8 | 3 | 7 | 1 | 4 | 9 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 1 | 8 | 6 | 9 | 4 | 5 | 3 | 2 |
| 9 | 6 | 5 | 1 | 2 | 3 | 8 | 4 | 7 |
| 2 | 4 | 3 | 8 | 5 | 7 | 1 | 9 | 6 |
| 5 | 8 | 1 | 2 | 3 | 9 | 7 | 6 | 4 |
| 4 | 7 | 2 | 5 | 1 | 6 | 3 | 8 | 9 |
| 6 | 3 | 9 | 4 | 7 | 8 | 2 | 1 | 5 |
| 3 | 2 | 6 | 4 | 7 | 5 | 9 | 8 | 1 |
| 9 | 7 | 1 | 2 | 6 | 8 | 4 | 3 | 6 |
| 8 | 5 | 4 | 3 | 1 | 9 | 6 | 7 | 2 |

Solution Mots Croisés N°391

VALERIANELLE
ABASIE■IRIAN
IAMBE■SAISON
SCARLATINE■S
SU■O■MASERU■
ELEUSIS■SABA
LE■FADES■GAI
L■DECO■STEYR
ETA■CNR■A■EE
R■RYAN■SIC■L
INDIGESTE■AL
E■ENESCO■THE

Solution Mots Fléchés N°391

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE HANDBALL DIVISION "UNE" MESSIEURS (4^e JOURNÉE)

Résultats et classement

- GROUPE «A» :

GS Pétroliers - HC Béjaïa 38 - 19
WO Rouiba - HBC El-Biar 28 - 21
Majd Blida - ES Arzew 28 - 26
IRC Ouargla - JS Kabylie 32 - 26

Classement :

| | Pts | J |
|-----------------|-----|---|
| 1.GS Pétroliers | 8 | 4 |
| 2.WO Rouiba | 6 | 4 |
| 3.HBC El Biar | 4 | 4 |
| - Majd Blida | 4 | 4 |
| 5.ES Arzew | 3 | 3 |
| - IRC Ouargla | 3 | 4 |
| 7.JS Kabylie | 2 | 4 |
| 8.HC Béjaïa | 0 | 3 |

- GROUPE «B» :

CRB Baraki - C Chelghoum Laid 27 - 25
MC Oran - NRB Touggourt 29 - 23
GS Boufarik - AB Barika 24 - 21
O. M'sila: exempt

Classement :

| | Pts | J |
|--------------------|-----|---|
| 1. CRB Baraki | 6 | 3 |
| 2.O. M'sila | 4 | 3 |
| - GS Boufarik | 4 | 3 |
| - MC Oran | 4 | 4 |
| 5.C Chelghoum Laid | 3 | 4 |
| 6 .AB Barika | 2 | 4 |
| 7.NRB Touggourt | 1 | 3 |

- GROUPE «C» :

MB Tadjenant - HC Souk Ahras 24 - 23
MC Saïda - CRB Mila 32 - 23
ES Ain Tousa - TRB Bab El-Oued (programme mercredi)
O.Maghnia: exempt

Classement :

| | Pts | J |
|-------------------|-----|---|
| 1.MB Tadjenant | 6 | 4 |
| 2.MC Saïda | 4 | 3 |
| - O. Maghnia | 4 | 3 |
| - CRB Mila | 4 | 4 |
| 5.ES Ain Tousa | 2 | 2 |
| - HC Souk Ahras | 2 | 3 |
| 7.TRB Bab El-Oued | 0 | 3 |

- GROUPE «D» :

O. El Oued - CRBBou Arréridj 20 - 14 (Partie arrêté à la 20^e minute de la 2^e mi-temps)
WAB Ouargla - R El-Arouach 30 - 26
JSE Skikda - TR Sétil 28 - 15
CRBEEAlger Centre: exempt

Classement :

| | Pts | J |
|----------------------|-----|---|
| 1.CRB Bou Arréridj | 6 | 3 |
| 2.JSE Skikda | 5 | 3 |
| 3.CRBEE Alger Centre | 4 | 4 |
| - WAB Ouargla | 4 | 4 |
| 5 .O. El Oued | 3 | 2 |
| 6.R El-Arouach | 0 | 3 |
| - TR Sétil | 0 | 4 |

Solution Samurai-sudoku N°391

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 8 | 9 | 6 | 4 | 1 | 2 | 7 | 6 |
| 6 | 2 | 1 | 9 | 7 | 8 | 3 | 5 | 4 |
| 5 | 4 | 7 | 6 | 2 | 3 | 8 | 9 | 1 |
| 1 | 3 | 4 | 7 | 8 | 2 | 9 | 6 | 5 |
| 9 | 6 | 2 | 3 | 6 | 4 | 7 | 1 | 8 |
| 8 | 7 | 6 | 1 | 5 | 9 | 4 | 2 | 3 |
| 7 | 9 | 3 | 4 | 1 | 5 | 6 | 8 | 2 |
| 4 | 1 | 8 | 2 | 9 | 6 | 5 | 3 | 7 |
| 2 | 6 | 5 | 8 | 3 | 7 | 1 | 4 | 9 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 1 | 8 | 6 | 9 | 4 | 5 | 3 | 2 |
| 9 | 6 | 5 | 1 | 2 | 3 | 8 | 4 | 7 |
| 2 | 4 | 3 | 8 | 5 | 7 | 1 | 9 | 6 |
| 5 | 8 | 1 | 2 | 3 | 9 | 7 | 6 | 4 |
| 4 | 7 | 2 | 5 | 1 | 6 | 3 | 8 | 9 |
| 6 | 3 | 9 | 4 | 7 | 8 | 2 | 1 | 5 |
| 3 | 2 | 6 | 4 | 7 | 5 | 9 | 8 | 1 |
| 9 | 7 | 1 | 2 | 6 | 8 | 4 | 3 | 6 |
| 8 | 5 | 4 | 3 | 1 | 9 | 6 | 7 | 2 |

Solution Mots Croisés N°391

PLAISANTERIE
HAIN■OUTL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVÉE
LUTZ■CREDIT■
ETREC■TINTE
S■ESPOO■ESE■

Solution Mots Fléchés N°391

Solution Mots Fléchés N°391

PLAISANTERIE
HAIN■OUTL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVÉE
LUTZ■CREDIT■
ETREC■TINTE
S■ESPOO■ESE■

MATCH AVANCÉ DE LA 7^E JOURNÉE DE LIGUE 1,
DEMAIN À BOLOGHINE, USMA-CSC :

Véritable test pour les Rouge et Noir

S. Ben

L'équipe de l'USM Alger aura à effectuer un véritable test demain vendredi en recevant le CSC Constantine sur la pelouse de son stade fétiche Omar-Hamadi de Bologhine pour le compte d'un match avancé de la 7^e journée du Championnat professionnel de Ligue 1.

Le CSC Constantine drivé par Garzitto ne cesse d'enregistrer des résultats positifs depuis le début de saison et en particulier en dehors de leurs bases. Ainsi, après six journées, le CSC enregistre trois victoires hors de ses bases. Ce qui est un véritable indicateur de la bonne santé de l'équipe de l'inusable Boulemdaïes, un des buteurs de l'équipe d'ailleurs.

Et ce n'est pas par hasard que le CSC occupe actuellement la 3^e place au classement avec un total de 12 points), soit à un seul point des deux co-leaders la JS Kabylie et l'ES Sétif.

Ainsi, bien que le Chabab de Constantine se déplace à Alger pour préserver son invincibilité et revenir avec un bon résultat qui leur permettrait de garder leur place sur le podium, son coach est plus prudent en annonçant que «ce match est important devant une équipe difficile à battre».



D'autant que sur les quatre séances d'entraînements prévues par le coach Garzitto pour préparer ce match contre l'USMA, il n'a pu assurer que trois puisqu'il avait annulé une, à cause de la réaction négative de l'attaquant Mohamed Dahmane qui s'en est pris à lui et à Toni, le préparateur physique. Cette attitude du joueur pourrait donc avoir quelques répercussions sur le moral de l'équipe. Mais, les fans des Safafir croient du comme fer que leurs joueurs se sont toujours surpassés dans les grands matches et c'est ce qui explique leurs très bons résultats surtout hors de leur base.

Quant à l'USM Alger, la situation du coach Courbis est plus difficile d'autant qu'il enregistre l'absence de pas moins

de trois joueurs titulaires pour causes de suspensions. Il s'agit des joueurs suivants : le capitaine Nasreddine Khoualed et les milieux de terrain Hamza Koudri et Djediat Laâmouri. Ces trois joueurs ont été suspendus pour « contestation de décision », lors du match contre la JS Saoura (0-0) disputé samedi dernier pour le compte de la sixième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle. Les fans des Rouge et Noir ne semblent, pour leur part pas du tout inquiet au vu de la richesse de l'effectif de leur équipe. Seulement, une chose est sûre : ce match s'annonce très disputé et ouvert à tous les pronostics, car pouvant se jouer sur de petits détails, pour ne pas dire un seul...

EUROPA LEAGUE (2^E JOURNÉE)-FC VALENCE
Feghouli dans le groupe des 20 contre le FC Kuban



L'international algérien du FC Valence Sofiane Feghouli est convoqué pour le déplacement de son équipe en Russie pour affronter le FC Kuban Krasnodar jeudi, en match comptant pour la seconde journée de l'Europa League, a indiqué mardi le site officiel du club espagnol de Liga. Le joueur algérien figure dans la liste des 20 joueurs convoqués par l'entraîneur Djukic, précise la même source. Battu lors de la première journée par Swansea City sur le score de 3 à 0, le FC Valence est condamné à réagir face à l'équipe russe pour rester en course pour la qualification. Feghouli a pris part samedi dernier comme remplaçant, au match remporté par le FC Valence contre Rayo Vallecano (1-0) au stade Mestalla pour le compte de la septième journée du championnat d'Espagne (Liga).

Le meneur de jeu des Verts a été incorporé par l'entraîneur Djukic à la 68^e minute de la partie à la place de Fede. Il a joué 22 minutes au total. Depuis le début de la saison, l'ancien joueur de Grenoble n'a été titularisé qu'à une seule reprise contre l'Espanyol. Feghouli est retenu dans la liste des 36 joueurs convoqués par le sélectionneur Vahid Halilhodzic en vue du match barrages aller qualificatifs au mondial 2014 contre le Burkina Faso du 12 octobre à Ouagadougou.

APS

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN-DEFLA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE N°02/2013

Conformément aux dispositions de l'article 114 dernier alinéa du décret présidentiel N°10/236 du 07 OCTOBRE 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Ain Defla informe, les bureaux d'études ayant soumissionnés pour l'avis de concours national d'architecture n°02/2013 relatif à la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) du projet portant : réalisation d'un CEM Base 05/200 repas à DJELIDA (OULED SLAH).

Publié dans :

- En langue national * أخبار الأسبوع* en date du 18/05/2013
- En langue étrangère * DK NEWS * en date du 20/05/2013
- Et au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public

De l'annulation de l'avis de concours national d'architecture N° 02/2013
Relatif à la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) du projet portant : réalisation d'un CEM Base 05/200 repas à DJELIDA (OULED SLAH).

LA DIRECTRICE

DK NEWS

Anep : 544 036 du 03/10/2013

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'INDUSTRIE DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
NIF : 000050701900565

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/2013

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'industrie de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement de la wilaya de Biskra lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'étude de la réhabilitation et développement de la zone d'activité Sidi Khaled selon les lots suivants :

- Lot N°(01) Voitrerie.
- Lot N°(02) Alimentation en eau potable.
- Lot N°(03) Assainissement.
- Lot N°(04) Aménagement extérieur.
- Lot N°(05) Eclairage public.

Dans le cadre de l'opération : **rénovation et développement de la zone d'activité Sidi Khaled**.

Les bureaux d'étude pluridisciplinaire (**hydraulique et travaux publics**) agréés dans le domaine de «VRD» et intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier de charges au niveau de la Direction de l'industrie de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement au siège de wilaya de Biskra, dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'industrie de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement de la wilaya de Biskra accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

- Photocopies légalisées du registre de commerce.
- Photocopies légalisées du matricule fiscal (nouvelle numérotation).
- Copies du registre fiscal valable pour 03 mois, ou un échéancier de paiement lors de la présentation de l'offre.
- Photocopie légalisée de l'extrait de rôles en cours de validité (valable pour 03 mois).
- Photocopie légalisée de l'attestation de mise à jour CNAS en cours de validité.
- Photocopie légalisée de l'attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité.

- Extrait du casier judiciaire n°3 en cours de validation du soumissionnaire ou du gérant de la société.

- Photocopie légalisée de l'agrément.
- Liste des moyens humains du personnel qualifié et ordinaire avec photocopie légalisée des diplômes et certificats.
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre de l'étude de l'objet de l'appel d'offres avec justification conformément au présent cahier de charges.

- Liste des études réalisées justifiées par attestations de bonne exécution.

- Echéancier de réalisation.
- Cahier de charges signé et dûment rempli par le soumissionnaire.

Les offres sont à présenter en deux plis distincts fermés (un contenant l'offre technique et l'autre contenant l'offre financière).

Ces deux plis sont à insérer dans une enveloppe unique anonyme portant la mention : A ne pas ouvrir Appel d'offres national restreint N° 02/2013 relatif à la réalisation de l'étude de la réhabilitation et développement de la zone d'activité Sidi Khaled.

La date de dépôt des offres est fixée à **21 jours** dès la première parution du présent avis dans la presse ou BOMOP.

Le dépôt des offres technique et financière aura lieu le jour fixé **08h30 à 11h00** au maximum au secrétariat de ladite direction.

L'ouverture des plis sera le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à la Direction de l'industrie de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement de la wilaya de Biskra à **11h30**.

Si la date de dépôt correspond à un jour férié le dépôt et l'ouverture sera reportée au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 544 202 du 03/10/2013

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 DE FOOTBALL (7E J)

Affiche alléchante à Sétif, la JSK en péril à Chlef



La 7^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévue demain et samedi, offre un plateau royal avec l'affiche entre l'ES Sétif et le MC Alger dans un classique qui promet, alors que la JS Kabylie effectuera un déplacement périlleux à Chlef.

L'Entente de Sétif, qui reste sur une victoire décrochée mardi en déplacement face l'ASO Chlef (1-0) en mise à jour de la 5^e journée, tentera de confirmer à la maison face au MCA, en proie à des doutes après deux matches sans victoires. Ce succès des Sétiens leur a permis de rejoindre la JSK à la première place au classement avec 13 points. Avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur, le Français Jean-Christian Lang, l'ESS aura à cœur de l'emporter face au «Doyen» qui sera certainement mis en difficulté. De plus en plus contesté, le coach du MC Alger (5^e, 11 pts), le Suisse Alain Geiger, devra trouver la bonne formule pour permettre à son équipe de revenir avec un bon résultat de Sétif, chose qui ne sera pas tout facile. La JSK, auteur de son meilleur début de saison depuis longtemps, sera en péril lors de son voyage

à Chlef, pour donner la réplique à l'ASO (8^e, 8 pts) une formation sommée de réagir après le revers concédé à home face à l'ESS. Le CS Constantine (3^e, 12 pts) se déplacera à Alger pour croiser le fer avec l'USMA, dans un match qui s'annonce très disputé entre les deux protagonistes. Invaincus depuis la 14^e journée de la saison dernière, les Constantinois auront à cœur de préserver leur invincibilité et revenir avec un bon résultat qui leur permettra de garder leur place sur le podium. L'USMA, qui talonne son adversaire du jour à la 4^e place (11 pts), sera devant un véritable test, d'autant que le CSC traverse une belle période depuis le début de la saison. La révélation de cette entame de saison, le RC Arbaâ, qui reste sur une retentissante victoire à Sétif (1-0), accueillera le CABB Arréridj avec l'intention de confirmer son regain de forme.

Le nouveau promu en élite, dirigé par l'ancien international Si Tahar Cherif El Ouazzani, devra, tout de même, rester vigilant face à une équipe du CABBA (9^e, 8 pts) invaincue jusqu'à présent hors de ses bases. Le CR Belouizdad (10^e, 7 pts) recevra, à huis clos, la JS Saoura (7^e, 9 pts) avec

un seul leitmotiv: gagner, pour soigner son classement et surtout confirmer le point salutaire ramené de Bordj. La JS, sans la moindre victoire depuis deux journées, devra puiser dans ses ressources pour tenter d'accrocher le Chabab, réputé intraitable dans son antre du 20 août 1955.

La JSM Béjaïa et le CRB Aïn Fékrour, qui ferment la marche du classement, chercheront à réaliser leur première victoire de la saison en accueillant respectivement le MCE Eulma et l'USM Harrach. Enfin, le dernier match au programme mettra aux prises le MC Oran au MO Béjaïa, dans un duel qui devrait, a priori, revenir à l'équipe locale, qui bénéficiera des avantages du terrain et du public.

Programme des rencontres

Demain:

| | |
|--------------------------|-------------------|
| USMA-CSC | 16h45 |
| Samedi 5 octobre: | |
| CRB-JSS | 17h00 (huis clos) |
| MCO-MOB | 18h00 |
| CRBAF-USMH | 16h00 |
| ESS-MCA | 17h45 |
| RCA-CABBA | 16H00 |
| JSMB-MCEE | 18h00 |
| ASO-JSK | 18h00 |

Classement

| | Pts | J |
|---------------------|-----|---|
| 1. JS Kabylie | 13 | 6 |
| -- ES Sétif | 13 | 6 |
| 3. CS Constantine | 12 | 6 |
| 4. USM Alger | 11 | 6 |
| -- MC Alger | 11 | 6 |
| 6. RC Arbaâ | 10 | 6 |
| 7. JS Saoura | 9 | 6 |
| 8. ASO Chlef | 8 | 6 |
| -- CABB Arréridj | 8 | 6 |
| 10. CR Belouizdad | 7 | 6 |
| 11. MC Oran | 6 | 6 |
| -- MC El-Eulma | 6 | 6 |
| 13. MO Béjaïa | 4 | 6 |
| -- USM El-Harrach | 4 | 6 |
| 15. JSM Béjaïa | 3 | 6 |
| 16. CRB Aïn Fékrour | 2 | 6 |

LIGUE 2 (7^E JOURNÉE) USMBA-WAT le choc, CAB-MSPB le derby

La septième journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle de football, prévue demain, sera marquée par le choc entre le leader l'USM Bel-Abbès et son dauphin le WA Tlemcen, qui s'annonce palpitant, et le derby des Aurès entre le CA Batna et le MSP Batna, deux rivaux en quête de rachat. Auteur d'un parcours sans faute depuis l'entame de la saison, l'USM Bel-Abbès accueillera son poursuivant direct le WA Tlemcen, l'un des prépondérants à l'accession, avec la ferme détermination de signer sa cinquième victoire de la saison.

Intraitables sur leur pelouse du 24 février, les hommes de Abdelkrim Bira partiront avec les faveurs des pronostics contre un adversaire qui reste sur un semi-échec à domicile face au NA Hussein-dey (1-1). Les partenaires de Hocine Achiou sont conscients qu'une victoire est plus qu'indispensable pour conforter leur place de leader, d'autant plus que le troisième au classement, l'ASM Oran, jouera à domicile contre une équipe de l'AS Khroub qui voyage mal en ce début de saison.

Le CA Batna (4^e) qui a vécu une semaine agitée après la défaite face à l'A Boussaâda (2-1) devra sortir le grand jeu contre son rival de toujours le MSP Batna dans le derby chaud des Aurès pour se relancer. L'entraîneur Fergani, à qui la direction batnéenne présidée par Farid Nezzar a fixé comme objectif l'une des cinq premières places à l'issue de la phase aller, n'a plus droit à l'erreur surtout contre le voisin MSPB qui occupe la 9^e place à deux longueurs du CAB. L'USM Blida, auteur d'un nul en déplacement face à l'USM Annaba est bien parti pour engranger un autre résultat positif à l'occasion de la réception de la lanterne rouge, l'ES Mostaganem au stade Brakni. Mais l'entraîneur blidéen Younes Ifticen a mis en garde ses joueurs contre un excès de confiance face à un adversaire qui tentera de réagir après sa dernière défaite à domicile face au leader.

De son côté, le NA Hussein Dey, sans entraîneur depuis le limogeage de Djeloul Zoheir, jouera à domicile face à l'A. Bousaâda avec l'objectif de confirmer sa belle série en cours. Les Sang et Or qui ont ramené un précieux point de Annaba chercheront à remporter leur troisième succès de la saison pour améliorer leur classement. Mais la mission des protégés de Faouzi Laafri ne sera pas une sinécure contre l'équipe de Boussaâda qui demeure sur une victoire méritée face au CA Batna (2-1). Pour l'entraîneur de l'ABS, Salim Menad, le moral des joueurs est au «beau fixe» et le groupe est décidé à confirmer sa victoire contre le NAHD au stade du 20-Août.

Programme des matches

Demain à 15h00 :

| |
|--------------------------------------|
| Batna: CA Batna - MSP Batna |
| Oran: ASM Oran - AS Khroub |
| O Médéa: O Médéa- USMMA Hadjout |
| Merouana: AB Merouana- USM Annaba |
| 20 aout: NA Hussein-dey-ABoussaâda |
| Saïda: MC Saïda- US Chaouia |
| Blida: USM Blida- ES Mostaganem |
| Bel Abbès: USM Bel-Abbès- WA Tlemcen |

Classement :

| | Pts | J |
|-------------------|-----|---|
| 1.USM Bel-Abbès | 13 | 6 |
| 2-WA Tlemcen | 12 | 6 |
| 3. ASM Oran | 11 | 6 |
| 4. CA Batna | 9 | 6 |
| -- USM Blida | 9 | 6 |
| -- NA Hussein Dey | 9 | 6 |
| -- A. Bousaâda | 9 | 6 |
| 8. O Médéa | 7 | 6 |
| -- MSP Batna | 7 | 6 |
| -- US Chaouia | 7 | 6 |
| -- AS Khroub | 7 | 6 |
| -- MC Saïda | 7 | 6 |
| 13-USM Annaba | 6 | 6 |
| 14- USMMA Hadjout | 5 | 6 |
| -- AB Merouana | 5 | 6 |
| 16. ES Mostaganem | 4 | 6 |

PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie amateur**(Gr. centre-5^e journée)****Demain:**

CRB Dar El-Beida - WA Boufarik
USM Chéraga - MC Mekhadma
ES Berroughia - JSM Chéraga
US Oued Amizour - E. Sour El-Ghozlane

Samedi:

NARB Réghaïa - JS Hai Djabel
IB Lakhdaria - IBK El-Khechna
ESM Koléa - RC Kouba
Paradou AC - WRB M'sila

(Gr. Est) / 5^e journée**Demain:**

Hamra Annaba - USM Ain Beïda
DRB Tadjenat - E Collo
NRB Touggourt - HB Chelghoum Laïd
USM Khenchela - NC Magra
WA Ramdane Djamel - US Biskra
USFB Bou Arreridj - JSM Skikda

Samedi:

ES Guelma - MO Constantine
US Tébessa - AS Aïn M'lila

(Gr.Ouest-5^e journée)**Demain:**

NRB Teleghma - NRB Garem
CS Hamma Loulou - IRB Robbah

ES Bouakal - NRB Chréa

ASC Ouled Zouai - MB Constantine

NT Souf - NRB El Kala

CR Village Moussa - AB Barika

(Gr. Est) 4^e journée**Demain:**

WAB Tissemsilt - ZSA Témouchent
CRB Sendjas - SA Mammadia

IS Tighennif - CC Sig

JSM Tiaret - ES Araba

RC Relizane - IRB Maghnia

Samedi:

WA Mostaganem - CR Témouchent

US Remchi - GC Mascara

MB Hassasna - RCB Oued Rhiou

WM Tébessa - IRB El-Hadjjar

Samedi:

CRB Tibesbest - JS Pont-Blanc

(Gr. Centre-Est/4^e journée)**Demain:**

CRB Ouled Djellal - CRB Aïn Djasser

USM Sétif - FC Bir El-Arch

IRB Berhoum - US Doucen

NRB Achir - AS Bordj Ghedir

JS Azzagga - OM Ruisseau

CA Kourba - RC Boumerdès

Samedi:

MB Rouissat - JSD Jijel

Ras El-Oued Club - WA Rouiba

(Gr.Centre-Ouest-4^e journée)**Demain:**

A Mouzaïa : IB Mouzaïa - CRB Froha

A Khemis Melliana : SKAF Khemis Melliana - Hydra AC

A Hassi R'mel: USB Hassi R'mel - CR

Béni Thour

AFrenda : FCB Frenda - MB Hassi Messaoud

A Djelfa: IR Ouled Nail - SC Aïn Defla

A Aïn Oussera : CRB Aïn Oussera - IRB

Bou Medfaâ

Samedi:

A Tighenif : ARB Ghrib - USB Tissem-silt

A Tiaret : ESB Dahmouni - ORB Oued

Fodda

WENGER «Özil a tout ce que les fans veulent voir»

Interrogé dans la foulée de la victoire d'Arsenal contre Naples hier, Arsène Wenger n'a pas tarri d'éloges sur sa nouvelle recrue Mesüt Özil.

Auteur de débuts très encourageants en Angleterre depuis son arrivée à Arsenal le dernier jour du mercato, Mesüt Özil a peut-être réalisé son meilleur match sous le maillot des Gunners (victoire 2-0 contre Naples). D'abord buteur puis passeur dé-

cisif pour Olivier Giroud, dont la relation avec l'Allemand fait merveille sur le terrain, l'ancien meneur du Real Madrid s'est attiré les félicitations de son entraîneur Arsène Wenger.

«UNE PREMIÈRE PÉRIODE EXCEPTIONNELLE»

«Mesüt Özil a réalisé une première période exceptionnelle, il a été tout à fait remarquable. Il a été fantastique et c'était important qu'il marque ce premier but. C'est toujours compliqué quand on met trop longtemps à marquer dans un match comme celui-là. Ce but nous a libérés de cette pression», a indiqué l'Alsacien peu après le match.



Reus : «Très heureux»

Marco Reus est revenu mardi soir sur la nette victoire à domicile du Borussia Dortmund contre Marseille (3-0) lors de la deuxième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions. «Nous sommes ravis d'avoir gagné. C'était notre objectif, a confié le numéro 11 du BVB dans des propos relayés par le site Internet de l'Uefa. Nous savions que ce serait un match difficile. On voulait éviter de concéder le moindre but et attendre qu'ils commettent une erreur. Lorsque nous nous sommes retrouvés devant au score, nous savions qu'il y aurait des espaces qui s'ouvriraient en seconde période.»



Mourinho : «Avec intelligence et maturité»



Surpris par le FC Bâle (1-2) lors de la première journée, Chelsea s'est bien repris, mardi soir, sur la pelouse du Steaua Bucarest (4-0). «On a été meilleurs qu'eux dès la 1^{re} minute», a souligné André Schürrle après le match. Cette supériorité s'est matérialisée par un écart de quatre buts au coup de sifflet final. «C'est évidemment un bon résultat, s'est réjoui José Mourinho. A la fois pour les points et pour les buts. On a été très solide, on a bien joué dès la 1^{re} mi-

GERRARD A EU PEUR POUR SUAREZ

Auprès de Sky Sports, le capitaine anglais avoue même qu'il craignait de perdre le natif de Salto l'été dernier. «Quand vous dîsez d'un



joueur aussi bon que lui, vous savez que les grands clubs le veulent, affirme-t-il. Chaque matin, je me réveillais en espérant que rien ne se passerait et qu'il serait toujours là. Je savais que si nous pouvions le garder, nos chances seraient meilleures.»

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021.94.66.62 (63) - **Fax** : 021.94.66.62 (63)
Email : contact@dknews-dz.com - **Site** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021.94.66.62 (63) /
Fax : 021.94.66.82 / **Email** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa** -
1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél** : 021.71.16.64/021.73.71.28 - **Fax** : 021.73.95.59/021.73.99.19

Jeudi 3 octobre 2013 - 28 Dhou al-qï'da 1434 - N° 393 - Deuxième année

